Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 17 SAINT-BONIFACE JEUDI 26 juillet 1979

Saint-Pierre-Jolys se prépare à fêter les "folies-grenouilles"

Le tout Saint-Pierre-Jolys et ses environs se préparent activement à la tenue de la dixième édition des "folies-grenouilles" qui se dérouleront, cette année, les 3, 4 et 5 août prochain. Le comité organisateur des "folies-grenouilles" vient de tenir, à Winnipeg, une conférence de presse pour annoncer en détails le programme du festival de cette année...

par André-Yves Rompré

Ce comité organisateur est formé de quinze personnes, dont le président, et de deux représentants de chacun des sept organismes officiels qui commanditent la tenue des "folies-grenouilles". Ces organismes locaux sont ceux du hockey mineur, la chambre de commerce, les Chevaliers de Colomb, la Société d'agriculture, le Centre culturel, le Centre récréatif et le Club de curling.

Des nouveautés cette année

Ceux et celles qui se rendront à Saint-Pierre-Jolys durant la première fin de semaine du mois d'août pourront, en plus des compétitions de sauts de grenouilles, jouir de nouvelles activités qui ont été ajoutées au programme des festivités. Par exemple, une course cycliste a été prévue dans les rues de Saint-Pierre-Jolys. Cette course, organisée conjointement avec le Club cycliste de Winnipeg, sera ouverte à trois catégories de compétiteurs cyclistes. Tout d'abord, aux adultes (hommes), 19 ans et plus, une autre compétition pour les jeunes hommes de 18 ans dont la bicyclette sera dûment immatriculée et enfin, une course cycliste pour les dames. Le parcours qu'emprunteront ces courses partira du restaurant "Le routier", rue Sabourin (route 59) pour se diriger vers le sud jusqu'à la rue Joubert, puis sur les rues Bélanger, et Gagné, et sur l'avenue Préfontaine avant de revenir au point de départ. D'intéressantes bourses seront offertes aux gagnants de ces compétitions.

Outre cela, il y aura la tenue du championnat provincial de souque à la corde qui se déroulera le dimanche 5 août, en après-midi. C'est également ce dimanche qu'auront lieu les semi-finales et les finales de toutes les catégories de compétition des sauts de grenouilles.

Au nombre des autres activités prévues dans le cadre de ce festival, il faut noter la tenue de l'exposition agricole, les concours de fers à cheval, le "beer garden", et les spectacles présentés par le groupe "Burnt on a binge" qu'on avait pu voir à ces mêmes fêtes l'an dernier.



Présents à la conférence de presse convoquée pour annoncer les détails de la 10e édition des "folies-grenouilles", on remarque, de gauche à droite, MM. Dave Butler, Bill Stewart, Edmond Labossière, Rolly Gagné et Allan Bayne, tous de Saint-Pierre-Jolys, en compagnie d'un représentant de la Brasserie Molson au Manitoba, M. Brent Schwartz, où avait lieu, à Winnipeg, la présentation officielle

Le comité organisateur des fêtes des "folies-grenouilles" a aussi laissé savoir qu'il sera possible d'héberger "en camping" dans la région pendant toute la fin de semaine, puisque des aménagements à cet effet sont disponibles à Saint-Malo, un village situé à une dizaine de kilomètres de Saint-Pierre-Jolys.

PAS DE LIBERTÉ, LES 2, 9 ET 16 AOÛT

Veuillez prendre note qu'en raison du congé estival annuel des employés du journal La Liberté, nos bureaux seront fermés à compter du vendredi 27 juillet. Ceux-ci seront ouverts le jeudi 16 août afin de préparer l'édition du 23 août. Nous rappelons à nos annonceurs et à nos collaborateurs que la "tombée" pour cette édition sera le vendredi 17 août.

Au sommaire

Éditorial

"La vigueur des campagnes" titre l'éditorial d'André-Yves Rompré qui, dans ce texte, constate que le Manitoba français rural regorge d'activités à caractère socio-économique propres à assurer un éventuel développement inter-régional. À condition que les régions se donnent des leaders fûtés et désireux d'aller plus loin...

Actualités

● Dans un communiqué émis plus tôt cette semaine, la Société franco-manitobaine fait part de son inquiétude face au projet d'habitations en hauteur proposé par la compagnie "Qualico" dans le quartier nord de Saint-Boniface.

● Il semble que la 11e édition du Festival du Voyageur se déroulera, l'hiver prochain, sous le signe de la prudence et de la restructuration. C'est ce qu'a appris le journaliste Bernard Bocquel qui s'est rendu voir de près où en était rendu ce dossier depuis que l'alarme du déficit budgétaire avait sonné au mois d'avril. Il nous en livre les détails à la suite d'une interview qu'il a eue avec le directeur du Festival du Voyageur, M. Gérald Turenne.

Culture

Avant de partir en vacances pour les trois prochaines semaines, **La Liberté** publie la dernière tranche du Chapitre VII du roman "Les-Va-Nu-Pieds" de Madeleine Laroche, intitulé "Le pique-nique d'andouilles". - Ne manquez pas de voir, en pages de culture, sur quelle note - intriguante - se termine ce chapitre...

Éditorial

La vigueur des campagnes

L'été bat son plein et les vacanciers affluent sur les bords des lacs et dans les terrains de camping. Les citadins fuient la ville dès le vendredi soir pour partir à la recherche d'espaces plus aérés, et disons-le, plus cléments de la campagne.

Les gens de la campagne eux en profitent pour organiser des tas de manifestations qui viendront accueillir ces gens de la ville et leur montrer la vitalité qui animent leurs paroisses. C'est le cas typique du Manitoba français cet été où il y a plein d'activités qui traduisent cette vigueur particulière.

●

Depuis Saint-Léon où les fêtes du centenaire ont généré un grand nombre d'activités auxquelles ont participé beaucoup de citadins revenus aux sources; depuis Letellier, Otterburne et bientôt, Saint-Pierre-Jolys, avec la tenue prochaine des "folies-grenouilles", des activités ont lieu, nombreuses. Et il y en a d'autres: La Broquerie avec ses fêtes de la Saint-Jean, et d'autres encore qui, d'ici quelques mois fêteront d'autres centenaires ou bien s'ingénieront à trouver des raisons-valables - pour manifester tout simplement leur présence, voire leur existence.

Tout cela est de bon augure et témoigne, comme le souhaitent plusieurs, de la reprise possible d'une nouvelle forme de vie régionale au Manitoba français pour les années à venir. Cette forme de vie, comme l'appelait notre collaborateur Raymond Hébert dans sa chronique de la semaine dernière, "la zone régionale", est en train de naître et les bases en sont jetées.

●

Saint-Léon illustre très bien la zone rurale mue par une structure économique inter-régionale fort intéressante. Autour de la coopérative de l'endroit, les communautés avoisinantes de Notre-Dame de Lourdes, de Bruxelles, de Saint-Claude, ou de Manitou sont en train de se bâtir un avenir économique et social florissant. Sans compter tous les champs d'actions qui viennent se greffer à cela; comme les commerces, les établissements d'affaires, ou les centres récréatifs.

Et ce qui surprend l'observateur, c'est que ce regroupement s'effectue à partir d'un noyau de citoyens de la jeune génération, c'est-à-dire les 25-35 ans. Qui a dit ou écrit que les jeunes familles désertaient les campagnes pour émigrer à la ville afin d'y rechercher de meilleurs cieux pour vivre? Il suffit de se rendre sur place, dans ces villages, pour constater le nombre impressionnant de jeunes foyers désireux de "rester" et de bâtir pour l'avenir - la plupart du temps en français quand on le peut - une vie "régionale".

A cet égard, la communauté franco-manitobaine a à s'inspirer - sans plagier pour autant - d'exemples de la réussite socio-économique d'autres groupes. Qu'on pense aux Mennonites qui balladent maintenant - à plein renfort de publicité, dans les rues du grand Winnipeg - l'ambition qu'ils ont de devenir "la" source économique de l'industrie automobile au Manitoba. Et tout indique que leur objectif sera atteint, plus vite qu'on pense aussi.

●

S'ils sont bien dirigés par des leaders régionaux futés, les Franco-Manitobains trouveront aussi leur voie économique et sociale pour s'imposer à leur tour et faire montre d'une égale ingéniosité.

Les marchés sont là, il ne s'agit que d'avoir la motivation et le talent pour les mettre en valeur et les développer.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Sur "l'être" et le "devenir"...

Monsieur le rédacteur,

"Tous, unis par une même langue française": cela décrit très bien la Rencontre des peuples francophones à Québec. Les Franco-Manitobains étaient là aussi! Une quinzaine de jeunes et d'adultes ont eu la chance de faire partie de cette grande rencontre.

Le reportage dans **La Liberté** du 12 juillet 1979 semble très bien décrire ce rassemblement, mais nous croyons que la jeunesse fut délaissée dans cet article. 'Beaucoup d'emphase a été mis sur "l'être et le devenir", mais ce "devenir", c'est bien la jeunesse n'est-ce pas? Il n'y a eu aucune mention des jeunes à l'exception du nom d'un organisme de jeunes. Est-ce possible qu'un article traitant d'un sujet si important puisse nous oublier, "le devenir"?

Quatre pages entières pour la Rencontre des peuples francophones et à peine une demi-page pour le grand festival historique "On s'garoche à Batoche". "Une quinzaine de Franco-Manitobains se sont rendus à Québec pour assister à la Rencontre des peuples francophones" et environ 120 jeunes Manitobains, fiers de leur langue et de leur culture française, se sont rendus en Saskatchewan pour assister à la grande rencontre des jeunes francophones de l'ouest!

Si "le devenir" va exister dans le Manitoba, encourageż-nous à poursuivre le travail des adultes en appuyant nos actions dans les reportages de **La Liberté**, car un journal c'est la voix de toute une communauté!

Des jeunes conscients du "devenir",

Lucille Daudet
Joanne Therrien

Saint-Boniface, le 24 juillet 1979

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Marcelle Trépanier
Journaliste coopérant: Bernard Bocquel
Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné
Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Augusta Davidson
Montage: Normand Vermette
Secrétariat: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La chronique de Raymond HÉBERT

Les intérêts des Québécois ne sont pas toujours les nôtres



Enfin, un leader francophone minoritaire ose dire aux Québécois ce que la grande majorité d'entre nous croient depuis longtemps

Michel Bastarache, président du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec, a énoncé de façon peu ambiguë certaines vérités fondamentales lors de la récente Rencontre des peuples francophones qui se tenait à Québec au début du mois.

Méditons un peu ces lignes: "S'il est vrai que la culture acadienne (substituons, "manitobaine") tire son dynamisme de sources internes, il est aussi vrai que le contexte politique qui a permis son développement est largement dû aux efforts consentis par Ottawa pour retenir le Québec dans la confédération. La séparation du Québec serait donc un coup dur pour les Acadiens: Ottawa renoncerait à coup sûr au bilinguisme et consoliderait son pouvoir, pouvoir dont les francophones seraient dès lors totalement absents. La voix des minorités françaises au sein du Parlement d'Ottawa serait sans conséquence, même si un projet d'association économique était greffé au projet souverainiste," affirmait-il dans son exposé à la Rencontre de Québec.

M. Bastarache continue en affirmant qu'"une fédération plus décentralisée comportera certainement des garanties constitutionnelles dans le domaine des droits linguistiques et du développement régional." Il ajoute qu'"une plus grande décentralisation des pouvoirs vers les provinces devrait aussi permettre aux Acadiens d'influencer davantage l'orientation des administrations provinciales." (Citations tirées du texte de M. Bastarache tel que reproduit dans "Le Devoir" du 10 juillet 1979).

Il est possible de contester M. Bastarache en ce qui a trait au rôle possible des minorités francophones à l'intérieur des administrations provinciales. Certainement, au Manitoba, M. Lyon ne fait pas figure de grand défenseur des droits des francophones. (Pensons seulement à l'attitude régressive qui a été adoptée jusqu'ici par son administration face à la révision de la Loi scolaire par rapport à l'éducation française).

Les minorités francophones ont généralement peu d'expériences heureuses à rapporter au cours des décennies face à leur gouvernement provincial (en commençant par les Acadiens du Nouveau-Brunswick, du moins avant l'époque Robichaud).

Nous sommes donc probablement mieux servis par un gouvernement central fort. Par contre, les commentaires de M. Bastarache face à l'indépendance du Québec sont entièrement justes, en ce sens que nous nous leurrons si nous, minoritaires, croyons que le Québec verra à nos intérêts. Qu'on se le dise, une fois pour toutes: les intérêts des minorités francophones ne coïncident pas nécessairement avec ceux du Québec; ils peuvent même être opposés.

Prenons seulement un domaine: l'éducation. On sait que l'entente fédérale-provinciale sur le bilinguisme en éducation est en renégociation depuis près de deux ans. On sait également qu'Ottawa a affirmé son intention de mettre fin, à plus ou moins brève échéance, à ce qu'on a appelé les "paiements formulaires", c'est-à-dire les transferts de fonds inconditionnels aux provinces. On sait également que le Québec soutire la part du lion des fonds disponibles sous ce programme, en vertu de sa forte minorité anglophone... Par contre, on sait aussi que les fonds obtenus en vertu de cette minorité n'y sont pas canalisés, pour des raisons évidentes: les anglophones de cette province jouissent déjà d'un système scolaire extrêmement bien développé.

Or, qu'est-ce qui se passe en ce moment? Est-ce que le Québec cherche activement une nouvelle formule qui canaliserait plus de fonds aux minorités francophones, qui, elles, en ont infiniment plus besoin que les anglophones québécois? Non. Est-ce que le Québec appuie le fédéral dans son désir d'implanter des contrôles sur l'utilisation de ces fonds par les provinces? Non. Malgré l'influence énorme dont jouit le Québec à l'intérieur du Conseil des ministres de l'éducation (Canada), aucune démarche, aucun appui ne s'est décelé tout au long du processus de renégociation de l'entente sur le bilinguisme qui indiquerait que le Québec a à coeur les intérêts des minorités. Au contraire, tout indique que le Québec a intérêt à maintenir l'entente telle qu'elle existe, avec toutes ses inéquités, puisque les inéquités actuelles favorisent fortement le Québec, financièrement.

Bravo à Michel Bastarache pour avoir eu le courage de dire aux Québécois, à Québec, ce qu'ils ne voulaient probablement pas entendre. Espérons que d'autres leaders francophones, dans d'autres provinces, se feront aussi entendre sur cette question, en commençant par "nos" organismes, c'est-à-dire la Fédération des francophones hors Québec et, plus près de chez-nous, la Société franco-manitobaine.

En hommage à Mgr Maurice Baudoux

Par une température idéale, les cloches de la Cathédrale de Saint-Boniface vibrèrent avec des accents rajeunis et joyeux, pour proclamer, mardi soir 17 juillet, le 50e anniversaire d'ordination sacerdotale de Mgr Maurice Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface. C'est vers 19 h 25 que le défilé imposant formé de vingt-sept évêques, la plupart du Canada, et de nombreux prêtres, pénétra dans l'enceinte de l'ancienne cathédrale, sur le site des ruines. On y remarquait la présence de deux cardinaux, Messeigneurs Maurice Roy de Québec, primat de l'Église canadienne et George Flahiff de Winnipeg, ainsi que celle du pro-nonce apostolique, Mgr Angelo Palmas d'Ottawa. Moment historique lorsque Mgr Baudoux, à la suite de son cortège, passa près des tombeaux de ses illustres prédécesseurs, vaillants fondateurs de l'Église de l'Ouest à la Rivière-Rouge.

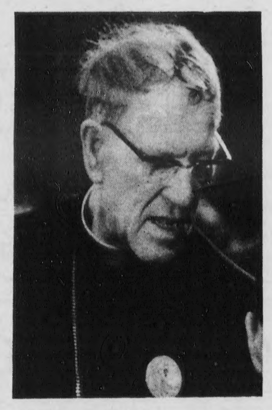
La procession se dirigea vers l'intérieur de la cathédrale actuelle durant le chant d'entrée, "Le Seigneur est mon berger". le thème de la célébration religieuse qui suivit convergea vers le sublime commandement de charité du Christ: "Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis". (Jean 15,13) La messe concélébrée, i.e. celle pour un prêtre au jour anniversaire de son ordination, rehaussée par de la musique, des chants et des hymnes appropriés, fut présidée par le Jubilaire lui-même.

Durant l'homélie, prononcée par le président de la Conférence des Évêques catholiques du Canada, Mgr Gilles Ouellet se fit le porte-parole de ses collègues dans l'Épiscopat pour présenter à Mgr Baudoux de chaleureuses félicitations pour avoir répondu avec tant de zèle et de fidélité à l'appel d'amour du Seigneur, selon sa devise: "Je me dépenserai tout entier pour vos âmes". (Saint-Paul)

Après la distribution de la communion aux fidèles, le maître de cérémonies, le père Raymond Roussin, S.M. demanda à certains représentants du diocèse et d'ailleurs de se faire interprètes auprès de Mgr Baudoux.

M. Léo Rémillard, de Radio-Canada, présenta avec un élan très patriotique les hommages de tous les diocésains. La supérieure provinciale des Soeurs grises, Soeur Bernadette Poirier, au nom des communautés religieuses de femmes, n'eut pas de difficulté à convaincre l'assistance que Mgr Baudoux est "grand" dans son âme aussi bien que "géant". Le discours marqué d'humour et d'une sage spiritualité, de Dom Marcel Carbotte, O.C.S.O., abbé du monastère Notre-Dame-des-Prairies, de Holland, Manitoba, et représentant des communautés religieuses d'hommes, fut fort apprécié.

Le président du Conseil presbytéral, le père Roussin, apporta un nouveau gage de respect et de gratitude de la part du clergé manitobain. À Mgr Antoine Hacault, cinquième archevêque de Saint-Boniface revenait la tâche importante de présenter à son prédécesseur un tribut spécial



d'admiration et de reconnaissance. Il lui exprima au nom du diocèse, ainsi qu'aux visiteurs, organisateurs, fidèles réunis, etc., de nombreux et sincères remerciements. C'est avec une grande dignité que le porte-parole du Saint-Siège, Mgr Angelo Palmas, souligna l'oeuvre immense de Mgr Maurice Baudoux, accomplie envers l'Église avec une piété ardente, en toute fidélité à son engagement sacerdotal.

De chaleureux applaudissements précédèrent et suivirent l'allocution du jubilaire. Mrg Baudoux exprima, d'une voix convaincante, sa profonde gratitude envers tous. La divine Providence fut bonne pour lui durant ses cinquante ans de prêtrise, car il a été, malgré les épreuves de la vie, comblé de bénédictions. Sa grande préoccupation et son ultime désir demeurent toujours l'augmentation de vocations pour le diocèse. En concluant, Mgr Baudoux formula une bénédiction spéciale pour tous les fidèles présents.

La sortie solennelle se fit durant l'exécution du pieux cantique à la Vierge Marie, "Toi, Notre-Dame". La fête se clôtura au sous-sol de la Cathédrale par une rencontre sociale et informelle. Mgr Baudoux, avec son sourire épanoui, publiait les fatigues de la journée et semblait très heureux de saluer les gens et de recevoir leurs voeux et félicitations. Parmi les dignitaires civils, on remarquait, entre autres, le lieutenant-gouverneur de la province, M. Bud Jobin et le maire de Winnipeg, M. Bill Norrie. Mlle Mariette Baudoux du foyer Chez-Nous, soeur du jubilaire, représentant la famille de Mgr l'Ancien. Les traiteurs Pellant avaient préparé une savoureuse collation pour la circonstance.

Souhaitons de tout coeur que Mgr Baudoux puisse voir s'ajouter des diamants à son jubilé d'or, dans dix ans, en attendant de partager les joies sans fin du Paradis. **AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!**

Priscille Cormier
Saint-Boniface
le 23 juillet 1979

À Folklorama dans quinze jours

Une première pour le pavillon canadien-français; qu'en sera-t-il?

C'est en ayant à l'esprit un "souci de la différence" que les Danseurs de la Rivière-Rouge ont préparé leur participation, avec 36 autres groupes ethniques, à l'édition 1979 de Folklorama. Comme on le sait, il s'agit d'une première. Le pavillon, baptisé "canadien-français", présentera des aspects de notre culture, en prenant bien soin de banir le mot "politique".

par Bernard Bocquel

M. Lucien Loiselle, l'administrateur des Danseurs, a exprimé bien clairement le souhait de ne s'engager dans aucune polémique. "Il y a différents groupes, avec différentes missions. Nous n'avons pas de mandat politique et participons à ce festival des nations pour étaler une réalité culturelle. Un point c'est tout.

L'administrateur semble vouloir ainsi clore définitivement le débat que la troupe folklorique avait ouvert au début de l'année au sein de la communauté sur l'opportunité de participer à une manifestation multiculturelle. Les responsables des Danseurs sont convaincus de disposer du support de la population. Il reste que la Société franco-manitobaine a notifié son opposition de principe au geste posé par les Danseurs.

Quoi qu'il en soit, la troupe des danseurs peut compter sur plus de 250 bénévoles pour offrir au Centre culturel franco-manitobain, du 12 au 18 août, un aperçu de la culture canadienne-française aux visiteurs du pavillon. Entre autres, trois conseils de Chevaliers de Colomb (Saint-Boniface, Saint-Martyrs-Canadiens et Goulet) et les membres du club Richelieu offriront leurs services. Le maire du pavillon sera Lucien Loiselle, son adjoint Michèle Smith. Gisèle Johnson, la présidente des Danseurs de la Rivière-Rouge s'occupera du bon fonctionnement des activités, assistée dans sa tâche par Raymond Normandeau.

Assurer l'auto-financement

S'agissant d'une première participation, le comité d'organisation, formé d'une vingtaine de personnes, a naturellement dû fournir une somme plus importante de travail. Une raison suffisante aussi pour inciter les responsables à la prudence: le budget prévu s'élève à $30,000 et il est calculé en fonction d'un auto-financement. "Pas de dépenses folles pour cette année" a ajouté M. Loiselle.

Les habitués de Folklorama savent certainement que les organisateurs de cette manifestation imposent un schéma d'organisation strict pour les pavillons participants. Un tiers du pavillon doit être consacré aux expositions, un autre à la restauration, et le dernier aux spectacles. Les artistes qui se produiront trois fois par jour durant la semaine du 12 au 18 seront finalement peu nombreux au pavillon canadien-français. En effet, à part la troupe des Danseurs (jeunes et adultes), on ne remarque que la présence de François Coquereau, Nicole Brémeault et Marc Kolt.



En plein travail de planification. De gauche à droite. Lucien Loiselle administrateur des "Danseurs" et maire du pavillon canadien-français; Gisèle Johnson, présidente de la troupe et la secrétaire Colette Le Gal.

Pour ce qui concerne l'aspect exposition, on trouvera sur place un stand de la librairie Landry, des Éditions du blé et de la Maison du Disque. Le musée de Saint-Boniface exposera aussi un certain nombre de ses objets. quant à la partie restauration, qu'il suffise de noter, au hasard et au passage, le potage aux légumes, la six pâtes, la bouilloche aux légumes, le pain d'habitant, la tarte au sucre et l'immanquable tourtière.

Un pavillon bien différent

Après avoir brossé le tableau du pavillon, il faut redonner la parole à Lucien Loiselle, qui en explique la philosophie: "Nous offrons aux visiteurs des éléments de notre culture, car, bien sûr, nous ne pouvons donner qu'un aperçu, une sorte de bain. Pourtant, en combinant tous ces éléments, nous espérons réussir à créer une ambiance qui nous est propre. Voilà pourquoi nous proposons en plus aux spectateurs une véritable animation, qui sera assurée par Marc Rémillard".

Par tous les moyens, les organisateurs du pavillon canadien-français vont chercher à prouver aux visiteurs que ce pavillon est bel et bien différent des 36 autres. Que dans ce pavillon, on est confronté à une culture actuellement vécue au Canada, et non pas à la culture telle qu'on la vivait dans son pays d'origine. Après tout, il existe plus d'une manière de faire respecter le fait français au Manitoba.

Festival du Voyageur

On entrevoit la fin de l'impasse

La crise financière qui a durement secoué le Festival du Voyageur au lendemain de son 10e anniversaire semble être la bonne, celle qui devrait véritablement apporter des changements sur la manière d'envisager la fête d'hiver. "Il y a eu une prise de conscience de notre part", explique M. Gérald Turenne, le directeur général de l'organisation. Conséquence directe de l'auto-critique menée depuis plusieurs mois: la 11e édition du Festival sera planifiée sous le signe de la prudence et de la restructuration.

par Bernard Bocquel

Mais avant de penser au prochain Festival, il faut payer les dettes, et en particulier les $88,000 qui manquaient pour boucler le dernier budget. But de l'opération en remboursant les institutions financières: obtenir à nouveau du crédit pour préparer l'édition 1980. À date, les choses se présentent relativement bien. Le gouvernement provincial a déjà accordé son octroi régulier de $15,000 et une subvention spéciale de $25,000. Et, pour sa part, le gouvernement fédéral devrait débloquer très prochainement une subvention spéciale de $40,000, destinée à la planification et à l'organisation.

Ainsi, après toutes les négociations possibles et imaginables qui ont pu avoir lieu, il semble bien que les gouvernements provincial et fédéral ont décidé de donner une autre chance au Festival. Aussi les responsables du Festival, échaudés par leurs récentes déconvenues, affichent maintenant un réalisme de circonstance. "Cette année, le mot d'ordre est rentabilité, souligne Gérald Turenne. Nous allons tâcher de mettre sur pied une fête plaisante et rentable. Le Festival a énormément grandi ces dernières années. Mais à notre stade, plus gros ne veut pas dire plus beau".

L'importance de l'histoire

Concrètement: le budget prévu pour l'an prochain s'élève à $483,000, en baisse d'environ $200,000, calculé sur 1979, la plus mauvaise année depuis six ans. Alors évidemment, comme le note le directeur général: "Nous avons été obligés de réduire nos budgets dans des domaines non-commerciaux. Mais, d'autre part, nous ne pouvons pas nier l'importance intrinsèque de l'histoire et de la culture". À aucun prix, Gérald Turenne ne veut que le Festival du Voyageur ne devienne qu'une simple beuverie.



M. Gérald Turenne, directeur général du Festival du Voyageur: ne pas transformer le Festival en une simple beuverie.

Récemment, il mettait son conseil d'administration en garde contre le piège dans lequel il serait facile de tomber, si l'on ne se préoccupe que de rentabilité. "Il ne faut pas croire que la solution économique ne suscitera pas de nouveaux problèmes, surtout au niveau du respect de la culture et de l'histoire de la communauté commanditaire. Il va sans dire que la décimation de son glorieux Festival et sa réduction au statut de simple beuverie accompagnée de quelques autres activités commerciales ne satisferont pas la passion de la communauté et pourraient provoquer des conséquences plus graves qu'une mise en tutelle: celles d'apathie et de dédain".

Un dénouement logique

Mais entre les extrêmes, il existe toujours un moyen terme, de possibles compromis. "Il se trouve un dénouement logique à la crise, poursuit le directeur général. On le sait, le Festival est limité financièrement. Si bien que certaines activités, particulièrement chères à la communauté, devront être prises en charge par des groupes francophones". Autrement dit, la nécessaire restructuration par laquelle passe le Festival devrait amener une relative décentralisation. Exemple: les programmes scolaires pourraient relever de plus en plus du centre culturel franco-manitobain.

Si la restructuration du Festival s'effectue au niveau des programmes, l'administration et le conseil d'administration ne sont pas laissés pour compte. Ainsi le personnel de service du Festival sera réduit. Et pour sa part, le conseil d'administration, grâce à un nouveau système mis en place, sera en mesure d'effectuer un contrôle encore plus strict du budget.

Sans doute y-a-t-il de la place pour d'autres améliorations ou suggestions, et Gérald Turenne prend bien soin de répéter que "rien n'est encore finalisé". D'ailleurs, les personnes intéressées auront la possibilité, vers la mi-septembre, d'assister à l'assemblée annuelle du Festival du Voyageur. Quatre nouveaux membres du conseil d'administration devront être élus à ce moment. Et ceux qui le souhaiteront pourront poursuivre l'auto-critique entamée par les actuels responsables du Festival du Voyageur.

Du tourisme dans sa propre ville!

À force de voir passer les bateaux MS River Rouge et le Lady Winnipeg, sur les rivières qui sillonnent la ville, certains se sont habitués à les voir et ne se posent plus de questions. Pour ceux qui par contre voudraient savoir quelle impression cela donne d'être touriste dans sa propre ville, on a pris le bateau!

par Marcelle Trépanier

Comme les autres plaisanciers, on prend quelques photos avant de monter à bord; des photos sur le quai, sur le pont avant, appuyés au bastingage et avec le capitaine. La majorité des visiteurs arrivent par couples et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ils viennent généralement de Winnipeg et des environs . Des 400 personnes que peut contenir le River Rouge, il y a bien sûr des américains et des touristes venus d'un peu partout au Canada. En moyenne, un peu plus de 100,000 personnes visitent ainsi la ville chaque été depuis 1967 et, selon le capitaine, seulement 35 pour cent environ ne sont pas du Manitoba. Certains reviennent même cinq ou six fois pendant l'été.

Sur ce bateau de 150 pieds de long et 36 de large, on fête tant les anniversaires que les graduations, la simple croisière ou encore la célébration d'un mariage. On peut y danser, après avoir mangé et bu, puisqu'un orchestre du genre club de nuit joue de la musique de circonstance.

Le capitaine et propriétaire des bateaux, M. Dan Ritchie, n'avait aucune expérience de la navigation quand il a commencé. Toute l'histoire a commencé au moment où il administrait un restaurant "drive-in" le long de la rivière Rouge. "Les gens s'arrêtaient et demandaient à louer un bateau"; de fil en aiguille l'idée a germé dans la tête de M. Ritchie.

Les intérêts divers du capitaine

Il a donc pris deux ans pour obtenir son certificat de capitaine et, avec l'aide d'un ami, a lui-même dessiné les plans pour la construction de son premier bateau, le MS River Rouge. Même sans bateau, le capitaine est une attraction à lui seul par la diversité de ses intérêts. Naviger est en quelque sorte pour lui un hobby, car il travaille souvent sur ses fermes, dont l'une d'environ 1,000 acres, située près de Saint-Pierre-Jolys et l'autre à Bird's Hill.

On dit de M. Ritchie que s'il se retrouvait un jour sans travail et sans le sou, il se trouverait mille nouveaux métiers à exercer. Sans en avoir pratiqué autant, il s'initie à un grand nombre. En plus d'être fermier et peintre à ses heures, il est aussi collectionneur. Il aime, particulièrement, les antiquités, surtout les meubles anciens, mais aussi des objets plus inusités comme des coffres, des cloches (pas des petites) ou des vitraux. Il est également très fier de sa collection de tracteurs, des John Deer surtout, pour l'entreposage desquels il a dû faire construire un hangar. Fervent protecteur des animaux, il semble que tous les chiens égarés de la place connaissent le chemin pour aller chez lui, sans compter les chats et les pigeons qu'il a déjà abrités. Du terrain qu'il possède à Bird's Hill, il aimerait bien faire un sanctuaire d'animaux, paraît-il.

Le temps de regarder les albums de photos de M. Ritchie, d'admirer les berges de la rivière en passant devant la Cathédrale de Saint-Boniface, sous le pont des Trois forts puis derrière le Palais législatif en faisant un brin de causette avec les passagers et trois heures se sont déjà écoulées.



M. Dan Ritchie, capitaine du River Rouge, à la barre du gouvernail.

Saint-Boniface nord

La Société franco-manitobaine est inquiète du projet Qualico

Dans un communiqué de presse émis ces jours derniers, la Société franco-manitobaine a exprimé "son inquiétude toujours grandissante face à l'avenir du quartier nord de Saint-Boniface" en regard du projet "Qualico" qui vise la construction d'habitations en hauteur dans ce vieux quartier de Saint-Boniface, francophone à plus de 60 pour cent.

Le communiqué de la S.F.M. souligne que "le plan d'aménagement que défendra la compagnie Qualico devant le Comité communautaire de la Cité de Winnipeg dès le mois d'août "n'a rien de rassurant"; ce plan d'aménagement, selon la S.F.M., voire la modification du règlement de zonage permettant la construction en hauteur de quelque 350 unités d'habitation ainsi que l'arrivée en masse de 600 à 700 locataires, "détruira irrémédiablement le caractère communautaire et francophone du quartier".

Le communiqué insiste sur le fait que le quartier nord a toujours été à majorité francophone, "le seul encore en existence à l'intérieur d'un centre urbain dans l'Ouest", et que tout laisse croire que l'aménagement proposé par Qualico conviendra davantage aux "Junior executives" travaillant de l'autre côté de la rivière qu'aux jeunes foyers francophones en quête d'une résidence à prix modique, dans un quartier à caractère français et près d'une école française.

La Société franco-manitobaine se demande, advenant l'acceptation du plan d'aménagement de Qualico, ce qu'il en sera de "l'équilibre harmonieux qui existe actuellement entre propriétaires et locataires? Ce qu'il adviendra aussi de l'école française et de l'équilibre linguistique du quartier?"

Enfin, la S.F.M. enjoint le Comité communautaire, et toute autre instance de la Cité de Winnipeg qui se penchera sur cette question, "de bien réfléchir et d'écouter attentivement" les propos du Comité de résidents du quartier de Saint-Boniface nord. Et à la population de Saint-Boniface résidant au sud du boulevard Provencher, la Société franco-manitobaine conseille "vigilance et support".

Langues officielles:

Du nouveau

La Commission de la Fonction publique du Canada a nommé Mme Gilberte Proteau à titre d'agent régional au Bureau régional de l'Ouest du Commissaire aux langues officielles.

Le Représentant du Commissaire dans les quatre provinces de l'Ouest, M. Maurice Gauthier, a rendu publique cette nomination au nom du Commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden.

C'est le 10 mai dernier que la Commission de la Fonction publique approuvait la nomination de Mme Proteau, qui doit assumer ses nouvelles fonctions au bureau de Winnipeg à compter du 7 août 1979.

Mme Proteau, qui a fait carrière dans l'enseignement est née le 7 juin 1937 à Saint-Boniface (Manitoba). Elle obtenait en 1968 sa maîtrise en éducation de l'Université d'Ottawa.

Mme Proteau a effectué pendant trois ans des recherches pour le compte du ministère de l'Education du Manitoba et a consacré les deux dernières années à l'enseignement du français et à l'orientation des étudiants au collège de Saint-Boniface.

En plus de ses dix années d'expérience dans l'enseignement au niveau secondaire, Mme Proteau a aussi travaillé comme agent d'information au Centre culturel franco-manitobain.

Mme Proteau apportera son concours à M. Gauthier dans l'exécution du rôle du bureau régional qui consiste à veiller, au nom du Commissaire, à l'application dans l'Ouest du Canada de la loi fédérale sur les langues officielles.

Voici HUIT bonnes raisons.

Pour lire La Liberté.



Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ
Vol. 67 No 10 SAINT-BONIFACE JEUDI 7 JUIN 1979

L'Affaire Forest devra attendre jusqu'en octobre

La Cour suprême du Canada a accepté, lundi 4 juin, d'entendre l'appel interjeté par la Province du Manitoba au sujet du jugement rendu récemment par la Cour d'appel du Manitoba qui fait du français l'égal de l'anglais dans notre province. Toutefois, contrairement aux espoirs exprimés par M. Georges Forest et ses défenseurs, la Cour suprême a décidé d'entendre l'appel seulement en octobre.

On se souvient que Me Alain Hogue avait souhaité que la cause de M. Forest soit jugée par la Cour suprême en même temps que l'appel d'un cas similaire, concernant la validité de certains articles de la fameuse loi 101 du Québec qui a fait du français la seule langue officielle des tribunaux et de l'Assemblée nationale de cette province. Me Hogue n'a pas obtenu satisfaction sur ce point, la Cour suprême n'ayant pas voulu différer à la fin juin le procès concernant le Québec.

Pour sa part, M. Forest s'est déclaré "déçu" que l'appel ne puisse être entendu qu'en octobre. "Non seulement nous attendons déjà depuis trois ans pour que justice soit faite mais si le jugement est rendu vers le mois de décembre, le climat ne sera pas propice pour organiser une fête. Sans compter qu'il reste encore tellement de travail de sensibilisation à faire".

Culture

● La chanteuse Pauline Julien, le symbole, s'il en [illegible] de la femme "engagée" dans la [illegible]tique et le féminisme, a [illegible]ticipé à l'enregistrement d'un spectacle au CCFM. Elle a accordé une entrevue à André-Yves [illegible] qui nous dévoile "la vraie [illegible] de Pauline Julien.

Éditorial

Le viol demeure, malgré notre société progressiste, un des sujets les plus tabou. L'Office [illegible] du film a réalisé un do[illegible]ment impressionnant sur cette [illegible]stion. André-Yves Rompré est allé visionner "Mourir à tue-tête" [illegible]enser explique qu'il est temps de [illegible] notre attitude devant ce drame vécu par les femmes violées.

Actualité

● Le "market garden", un terrain de 23 acres situé à Saint-Boniface Nord, et appartenant au CN, risque de se transformer en une série d'immeubles à logements multiples. La compagnie [illegible]alico, qui détient une option sur ce terrain, a présenté son projet au Comité des résidants de Saint-Boniface nord; Raymond Hébert et Marcelle Trépanier nous en dressent un bilan.

● Au moment où nous allions sous presse, un seul candidat vraiment connu s'est présenté pour le poste de conseiller du quartier Taché, un poste laissé vacant par [illegible]me Bockstael. Il s'agit de [illegible] d'affaires Guy Savoie, natif de Saint-Boniface, qui s'est d'[illegible] et déjà engagé à travailler pour la population du quartier Taché. S'il est élu, bien sûr.

Epp au Cabinet

Dans le premier gouvernement conservateur depuis 16 ans, on ne retrouve qu'un seul des sept députés conservateurs élus le 22 mai au Manitoba. Il s'agit de M. Jake Epp, un Mennonite de 39 ans, représentant depuis six années déjà de la circonscription fédérale de Provencher, qui hérite du ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Il est aussi intéressant de [illegible]eler, vu les résultats de l'élection, la déclaration de Jake Epp au sujet de la francophonie, et du Québec en particulier. "Il faudra d'abord, avait-il souligné, que le parti démontre qu'il reconnaît les aspirations d'un nouveau Québec, qui se traduit par l'expression d'une réalité spécifique. Et deuxième le PC devra prouver qu'un gouvernement conservateur ne sera pas seulement un gouvernement des Canadiens anglais".

Les coordonnateurs se rencontrent

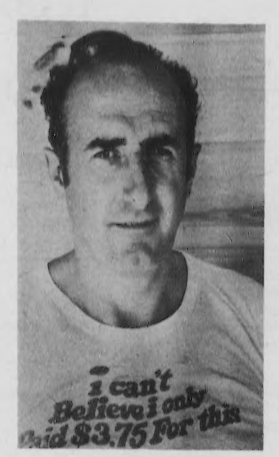
Pauline Hince, responsable des programmes d'animation de la Société franco-manitobaine a reçu en fin de semaine dernière sept coordonnateurs régionaux venus à Saint-Boniface pour tenir une "session intensive de formation", comme c'est la coutume chez beaucoup de bénévoles qui oeuvrent dans la francophonie. Divers échanges ont marqué cette journée de rencontre avec les coordonnateurs venus de La Broquerie, Saint-Adolphe, Sainte-Rose du Lac, Saint-Martyrs-Canadiens, Otterburne, Saint-Léon et Saint-Norbert.

La chronique de Raymond Hébert

Dans la présente livraison de La Liberté, nous inaugurons une chronique d'affaires publiques, rédigée par M. Raymond Hébert. M. Hébert, ancien sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française, a eu une carrière de dix ans dans les fonctions publiques du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Natif du Manitoba, où il a obtenu un B.A. du Collège de Saint-Boniface et une maîtrise en sciences politiques à l'Université du Manitoba, il a oeuvré dans les domaines de la santé, du développement social et économique, et de l'éducation. Sa chronique portera sur les événements courants qui touchent de [illegible] particulière la communauté franco-manitobaine, ainsi que [illegible]r des sujets divers.

André-Yves Rompré
rédacteur en chef

Saint-Adolphe: le parc est ouvert



M. Hubert Brodeur, président du "Saint-Adolphe Coop-Parc"



Le parc a ouvert ses portes depuis le 20 juillet.

A cause de l'inondation du printemps, le parc de Saint-Adolphe, dont l'ouverture était initialement prévue pour le mois de mai, n'a pu être ouvert au public que la fin de semaine dernière. C'est jusqu'au mois de septembre que les visiteurs intéressés pourront bénéficier des commodités offertes; comme la piscine, les emplacements de fer à cheval et de balle molle. Le prix d'entrée est de $2.50 par voiture.

Le parc de Saint-Adolphe a une histoire originale, puisqu'il est la propriété de quelque 150 personnes qui ont acheté, depuis 1977, une part de $100, et sont ainsi devenues membres de la coopérative enregistrée officiellement sous l'appellation "Saint-Adolphe Coop-Parc". Cette initiative avait été prise au moment où l'ancien propriétaire du parc ne pouvait plus en assurer le bon fonctionnement.

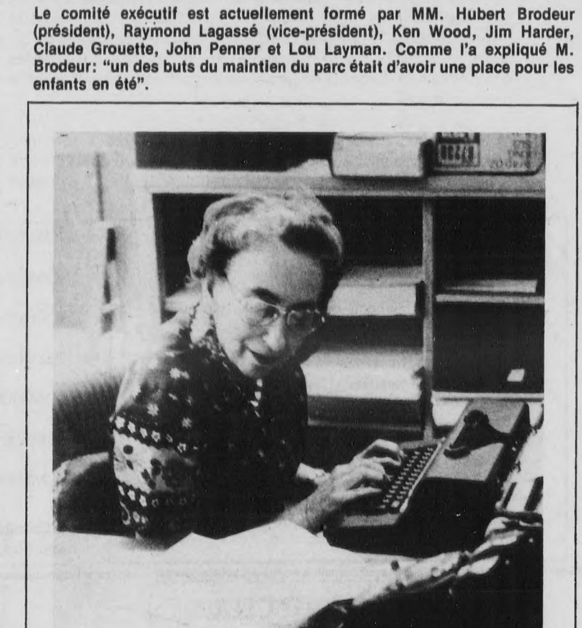
Le comité exécutif est actuellement formé par MM. Hubert Brodeur (président), Raymond Lagassé (vice-président), Ken Wood, Jim Harder, Claude Grouette, John Penner et Lou Layman. Comme l'a expliqué M. Brodeur: "un des buts du maintien du parc était d'avoir une place pour les enfants en été".



"Les déterminés" ne sont pas superstitieux

Le club d'investissement "Les Déterminés" n'est pas formé de personnes superstitieuses. En effet, après avoir racheté le magasin général de Saint-Adolphe, elles ont procédé à l'ouverture officielle le vendredi 13. Le magasin a non seulement été complètement réaménagé, mais dorénavant ses portes seront ouvertes sept jours par semaine de 7 h 30 à 21 h. Comme l'explique l'un des "Déterminés", M. Armand St-Hilaire, "Les gens ne sont pas encore habitués à ce système. Mais à date, nous sommes très satisfaits de la fréquentation du magasin". La clientèle visée est essentiellement celle de Saint-Adolphe, un petit village au sud de Winnipeg qui connait ces dernières années une augmentation rapide du nombre de ses habitants.

Les propriétaires actuels offrent un stock de produits environ dix fois plus importants que précédemment. C'est M. Denis St-Hilaire qui assure la gérance du magasin. Trois autres personnes sont employées à temps partiel. La gérance générale est assumée par M. Denis Brodeur, membre du club d'investissement. Outre M. Brodeur et sa femme Elaine, on trouve les couples Evelyne et Réal Turenne, Noella et Armand St-Hilaire, Pierre et Jocelyne Laurencelle, Louise et Jean-Louis Morin, Raymond et Cécile Poirier et Philippe Chaput.



Une retraite après 20 ans

Tous ceux et celles qui, depuis vingt ans, sont passés aux bureaux du journal La Liberté se souviendront sans doute de Régina Leclerc, une secrétaire au journal. Sa retraite coïncidera avec les vacances des employés de La Liberté. A l'occasion d'une fête récemment organisée en son honneur, le conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée et le personnel du journal lui ont rendu un hommage bien mérité pour ses vaillantes années de services rendus à la collectivité franco-manitobaine.



BOULANGERIE SAINT-PIERRE

Saint-Pierre-Jolys
Propriétaire: Norman Rochon - Tél.: 433-7763

ERNIE'S PLUMBING and HEATING

Saint-Pierre-Jolys
Installation complète de plomberie - chauffage et air climatisé
Ernest Audette, prop. Tél.: 433-7453

MARCOUX, BETOURNAY ET GUAY
AVOCATS - NOTAIRES

A Winnipeg - Téléphone 233-8901
A Saint-Pierre-Jolys - Téléphone 433-7846



MAGASIN GÉNÉRAL
SAINT-PIERRE

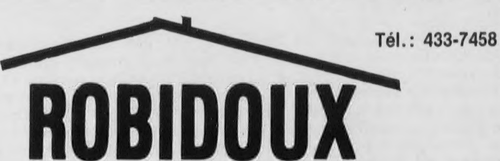
Saint-Pierre-Jolys
Raymond et Marie Hébert, propriétaires



GUY HÉBERT

Votre fournisseur Esso en gros
Desservant Saint-Pierre-Jolys et les environs
Tél.: 433-7620

Tél.: 433-7458



LUMBER & CONSTRUCTION LTD.

Saint-Pierre-Jolys, Man.

Bienvenue

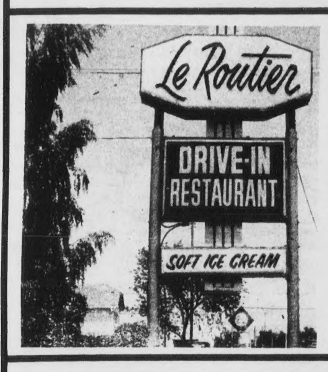
les 3, 4 et 5 août

DR C.V. MASON
DR. K.C. JOHNSON

TÉL.:
433-7956



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS



BIENVENUE
DE LA PART
DU PERSONNEL
DU ROUTIER

Saint-Pierre-Jolys
Tél.: 433-7879

"FOLIES-GRENOUILL

10e FESTIVAL DE

Les 3, 4

PROG

Vendredi: 20

Samedi:

10 h: **parade**
10 h - 18 h: **tournoi pour la ligue mineure de baseball**
10 h - 18 h: **exposition d'horticulture**
10 h - 18 h: **exposition de chevaux de toutes races**
11 h - 13 h 30: **enregistrement - sauts de grenouilles - compétition pour enfants**
12 h 30: **exposition de vaches laitières**
12 h 30: **exposition de boeufs**
14 h - 18 h: **divertissement par BUZZ BARRON au "beer garden"**
13 h 30 - 16 h: **enregistrement - sauts de grenouilles - compétition pour adultes**
16 h 30 - 19 h: **souper**
12 h - 19 h: **"beer garden"**
20 h - 24 h: **"beer garden"**
16 h - 19 h: **courses internationales de bicyclettes des folies grenouilles**
20 h - 01 h 00: **soirée animée par: "BURNT ON A BINGE"**

TIR-AU-CÂBL

Folies Grenouilles, Inc. (Frog Follies, Inc.) est heureuse de tenir la compétition provinciale du tir-au-câble pour les cinq prochaines années.

Cette année la compétition aura lieu durant le festival annuel des Folies Grenouilles du 3 au 5 août.

Chaque équipe se composera de dix hommes avec deux hommes de réserve alloués pour chaque équipe. Ces deux hommes de réserve DOIVENT cependant être enregistrés avec le Comité du tir-au-câble avant les tirages. L'enregistrement des individus pour les équipes se fera durant la fin de semaine mais doit être fait avant le premier tirage.

Chaque équipe doit avoir un nom, un entraîneur et un commanditaire MANITOBAIN. L'entrée de $100 par équipe doit être soumise par le commanditaire et ce montant sera employé pour

Règlements

1. **Chaque équipe** se composera de dix hommes, d'un entraîneur et d'un commanditaire.
2. **Deux hommes** de réserve seront alloués par équipe mais ils DOIVENT être enregistrés avec le Comité.
3. **Dix des douze hommes** enregistrés peuvent tirer à n'importe quel tirage.
4. **L'enregistrement des équipes** se fera jusqu'au premier tirage seulement.
5. **Les tirages se feront** sur du terrain au niveau. "Pile ou face" décidera du côté que l'équipe tirera.
6. **Aucun gant ou crampon** ne sera permis.
7. **Une équipe devra** tirer l'autre équipe un minimum de trois mètres pour être déclarée gagnante.

NOM DE
NOM DE
ADRESSE
NUMÉRO
NOM DU
ADRESSE
NUMÉRO

Le Comit
Manitoba

CHANTECLER

Journal hebdomadaire local desservant les régions de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et d'Otterburne
Editeurs: Jane et William Stuart Tél.: 433-7709 - 433-7130



10e FESTIVAL DE LA GRENOUILLE

Bonne chance aux organisateurs

de la part de la Société franco-manitobaine

ES" Saint-Pierre-Jolys

E LA GRENOUILLE

4 et 5 août

GRAMME

0 h - danse disco

Dimanche:

10 h - 18 h: exposition de chevaux arabes
13 h: sauts de grenouilles - 1e compétition
13 h 45: sauts de grenouilles - 2e compétition
14 h 30: sauts de grenouilles - 3e compétition
14 h - 18 h: musique au "beer garden" par BUZZ BARRON
15 h 30 - 17 h 30: Tir à la corde, provincial
16 h 30 - 19 h: souper
12 h - 19 h: "beer garden"
20 h - 24 h: "beer garden"
18 h: finales - sauts de grenouilles - compétition pour enfants
18 h 30: "V.I.P." sauts de grenouilles
19 h: grande épreuve des "Média"
19 h 30: Finales - sauts de grenouilles - compétition pour adultes
20 h - 24 h 30: Musique par "BURNT ON A BINGE"

LE PROVINCIAL

faire de l'annonce publicitaire pour le commanditaire. Les annonces publicitaires se feront à travers la province par journaux, radio, télévision, etc.

Quand le Comité aura reçu le plein montant pour l'entrée, l'équipe sera avisée par la poste, de la journée et de l'heure qu'elle devra tirer pour la première fois. Nous accepterons seulement les seize premières équipes. Si nous recevons plus que seize entrées, elles seront mises sur une liste d'attente et seront avisées de leur position sur cette liste d'attente. Au cas d'annulation, la première équipe sur la liste d'attente remplacera.

L'équipe victorieuse recevra des trophées et 40% du montant des entrées. L'équipe en deuxième place en gagnera 25% tandis que les équipes qui mériteront la troisième et quatrième place recevront 15% chacune.

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

L'ÉQUIPE:...

L'ENTRAÎNEUR:...

:...

D DE TÉLÉPHONE:...

U COMMANDITAIRE:...

:...

D DE TÉLÉPHONE:...

Envoyez ce formulaire à

é du Tir-au-câble provincial, a/s Gilbert Ruest, C.P. 284, Saint-Pierre-Jolys, , R0A 1V0.

MERCI!

à tous ceux qui ont contribué au succès des **"Folies Grenouilles"** des neuf dernières années et à tous ceux qui assureront le succès du 10e Festival, de la part du comité de direction (1979)

Ed Labossière, **président**, Marcel Delorme, **vice-président**, Shirley Rochon, **secrétaire**, Lennox Harris, **trésorier**, Lucien Croteau, Norbert Gagné, Dave Butler, Roland Gagné, Maurice Lacroix, Albert Robidoux, Ricki Bastiaanssen, Germaine Gagnon, Lucien Préfontaine, Bill Stuart, Maurice Fontaine.

Les petites nouvelles

Deux couples célébrés au club Kiwanis

Le vendredi 8 juin s'est tenu, au Centre Kiwanis, une fête qui célébrait le 55e anniversaire de mariage de M. et Mme René Decuypere et le 50e anniversaire de mariage du couple Jean Leblanc. C'est la vice-présidente du club Kiwanis, Mme Lucienne Durand, qui a adressé aux jubilaires les compliments d'usage. Par ailleurs, la secrétaire du club, Mme Jeanne Boivin a tenu, dans un communiqué, à remercier la présidente, Mme Antoinnette Boivin, et ses aides "pour un beau travail accompli et un souper bien réussi".

Caraquet fête l'Acadie

L'Acadie fête cette année ses 375 ans. Pour cette occasion, nombre d'activités se déroulent au Nouveau-Brunswick. Un événement qui devrait attirer les touristes dans cette région est certainement le "Festival acadien" de Caraquet qui se tiendra du 8 au 19 août.

Pour ceux qui passeront par là ou que cette fête intéresse, on peut écrire ou téléphoner pour demander des renseignements à l'adresse suivante: Festival acadien, C.P.-2, Caraquet, Nouveau-Brunswick, EOB 1K0. (Tél.: 506-727-2637).

Voyage en Alaska

C'est la dernière occasion d'en profiter pour ceux qui veulent participer au voyage menant en Alaska, au Yukon et à Jaspar. Cette excursion de trois semaines en train, en autobus, en bateau et en avion coûte $1,295. Le départ est prévu pour le 30 août et quelques places sont encore disponibles. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Mme Arthur Vermette au Circle Tours Ltd, tél.: 775-8046; ou à Saint-Jean-Baptiste à 1-758-3407.

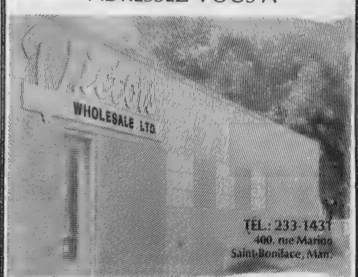
Soeur Marie-Rose nommée "Vénérable" par Jean-Paul II

Soeur Marie-Rose, fondatrice de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, et d'un pensionnat-école au Québec vient d'être déclarée Vénérable par le pape Jean-Paul II. De son vrai nom, Soeur Eulalie Durocher, née en 1811, Soeur Marie-Rose s'est principalement dévouée à l'éducation féminine dans la région de Longueuil, où elle avait établi son pensionnat qui accueillait les jeunes filles de la campagne. La déclaration du titre Vénérable vient souligner les vertus de foi, d'espérance et de charité de Soeur Marie-Rose et autorise les procédures de béatification.

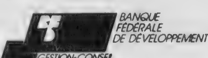


Soeur Marie-Rose

PAS DE LIBERTÉ, LES 2, 9 ET 16 AOÛT







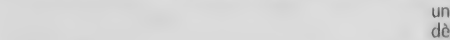


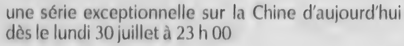


RADIO-CANADA
Canal 3 — 10 au cable

PROGRAMMATION ÉTÉ

COMMENT YUKONG DÉPLACA DES MONTAGNES


une série exceptionnelle sur la Chine d'aujourd'hui dès le lundi 30 juillet à 23 h 00


une série exceptionnelle sur la Chine d'aujourd'hui dès le lundi 30 juillet à 23 h 00

- il ne s'agit pas de films de propagande mais plutôt d'une approche sensible qui permet de découvrir la dimension de ce peuple dans sa volonté de s'accomplir

6 épisodes à ne pas manquer

le 30 juillet:
Impressions d'une ville: Shangaï

le 6 août:
La pharmacie de Shangaï et l'opéra de Pekin

le 13 août:
Rencontre avec le professeur Tsien et autour du pétrole

le 20 août:
Le village de pêcheurs Shantoung

le 27 août:
L'usine des générateurs

le 3 septembre:
Une femme, une famille

CLASSIQUE FÉMININE PETER JACKSON

Le palmarès
1973: Jocelyne Bourassa
1974: Carole Jo Skala
1975: JoAnn Carner
1976: Donna C. Young
1977: Judy Rankin
1978: JoAnn Carner
1979: ???????

samedi à 14 h 00
et dimanche à 15 h 00



Directement de la Vallée du Richelieu

Du jeudi 26 au dimanche 29 juillet va se dérouler à Sainte-Julie, et plus précisément au club de golf de la Vallée du Richelieu, **la Classique féminine Peter Jackson,** un tournoi fort richement doté puisque les golfeuses se partageront la coquette somme de 150,000 dollars dont 22,500 pour celle qui triomphera.

En plus de ce chèque, la gagnante recevra le Trophée Peter Jackson, une pièce unique, réalisée aux Cristalleries du Val St-Lambert et estimée à près de 3,000 dollars.

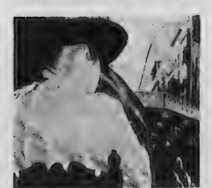
Dans le monde du golf féminin, cette «classique» est l'un des trois plus grands tournois au monde avec le championnat de la LPGA et l'Omnium féminin des Etats-Unis, et la télévision de Radio-Canada se devait d'être sur les lieux afin de faire apprécier aux téléspectateurs de Radio-Canada les talents de toutes ces excellentes professionnelles.

À L'ÉMISSION DOSSIER dès le vendredi 3 août à 21 h 30

Une fascinante série de quatre volets d'une heure, sous le titre général de:

"une histoire de la médecine"

1. Les Sociétés devant l'épidémie: l'impuissance et la peur



2. La Médecine devant l'épidémie: stratégie contre l'inconnu



3. L'Hôpital: de la charité à l'ordinateur



4. De l'anatomie à la chirurgie: à corps ouvert



PROGRAMMATION ÉTÉ

HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

SAMEDI

28 juillet

9:00 LE PETIT CASTOR
''Un vilain garnement''

9:30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Les aventures d'un chauffeur de taxi

10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tennis extérieur chez les garçons, au Carrefour Laval

11:00 JOE, LE FUGITIF
Fausse alarme

11:30 LES RICHESSES DE LA MER
Narration: Ronald France. ''De curieuses alliances''

12:00 VIVRE ET SURVIVRE
Narration: Pierre Nadeau. ''La Dernière des grandes premières''. 70 militaires du corps de génie de l'armée britannique s'attaquent à la descente du Nil Bleu.

13:00 D'HIER À DEMAIN
''Des frères Wright à Charles Lindbergh''.

14:00 CLASSIQUE FÉMININE PETER JACKSON
En direct du Club de golf de la Vallée du Richelieu. Comm.: René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly.

16:00 BAGATELLE

17:00 POLY EN ESPAGNE

17:30 ÉMILE

18:00 LE TÉLÉJOURNAL

18:05 ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE
''Retour du fils prodigue''. Louison est de retour et rembourse son dû.

18:30 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
Documentaires relatant notre histoire. ''Les Feux fermés aux pays de l'hiver''. Conserver le feu n'a jamais été une chose simple pour nos ancêtres.

19:00 UNIVERS INCONNUS
''Les Hébrides''. Aux Hébrides, îles de la côte ouest de l'Ecosse, vit un peuple fort. La tourbe leur sert de combustible, le poisson est leur nourriture, le tweed, leur industrie locale.

20:00 LES AMIS DE MES AMIS
''Les Enfants du Péloponèse''.

20:30 CINÉMA CANADIEN
Les Mensonges que mon père me contait (Lies my Father Told Me). Film réalisé par Jan Kadar, avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas, Len Birman et Marilyn Lightstone. La vie d'une famille d'immigrés juifs à Montréal au cours des années 20. Leurs espoirs et leurs drames. L'attachement d'un enfant pour son grand-père (Can. 75).

22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINÉMA
Tuez Charley Varrick (Charley Varrick). Policier réalisé par Don Siegel, avec Walter Matthau et Jose Don Baker. Dans une modeste banque du Nouveau-Mexique, un hold-up rapporte une somme considérable à trois voleurs. Mais la mafia de Reno veille (USA 73).

1:00 CINÉ-NUIT
L'Empereur et le général. Drame réalisé par Okamoto, avec Mifume et Yashimuta. Pour avoir négligé la déclaration de Potsdam, le Japon subit deux bombardements atomiques. Les dirigeants nippons doivent se résoudre à accepter les conditions des Alliés. Quelques officiers se rebellent et veulent contre-attaquer (Jap.).

DIMANCHE

29 juillet

9:00 MINI-FÉE
''La Petite Diseuse de bonne aventure''.

9:30 LA PIERRE BLANCHE

10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père René Guay, à Jonquière. Réal.: André Bouchard, CKRS-TV.

11:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
''Cholet 1793''. Documentaire réalisé par Daniel Costelle, avec Henri de Turenne, Valentin Roussière et Denis Béalet. Reconstitution de la guerre de Vendée provoquée, en 1793, par la Constitution civile du clergé.

12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la regénération forestière au Québec.

13:00 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française

14:00 LES HÉRITIERS
Films illustrant la vie de jeunes artisans, à travers le monde, ayant hérité ou reçu leur apprentissage de leurs parents. Réal.: Paul Saltzman. ''Les Mosaïques de Jafar''.

14:30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
Les océans devraient-ils se rencontrer?''. La vie maritime des océans Atlantique et Pacifique a été protégée d'une désagrégation à longue échéance, lors de la construction du canal de Panama Prod.: Bartoli

15:00 CLASSIQUE FÉMININE PETER JACKSON

17:00 LES CHRÉTIENS
7e de 13: ''La Réforme''. Martin Luther, moine du cloître de Wittenberg, qui a épousé une religieuse et qui fut entouré d'enfants et d'un cercle nombreux d'étudiants et d'admirateurs. Autres réformateurs: Henri VIII, Calvin. Narrateur: Henri St-Georges. Voix de Jacques Fauteux. Mise en ondes: Lucien Létourneau.

18:00 HEBDO-DIMANCHE
Laurier LaPierre s'entretient avec les premiers ministres provinciaux. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19:00 MOI ET L'AUTRE

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Songe des Clés: Pascal Auberson.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Histoire de l'aviation. (4e de 7): ''Les Routes du ciel''. Après plusieurs morts sacrifiés à la technique, les pionniers de l'aviation réussissent à tracer les routes du ciel, malgré l'ambiance troublée des années 1929-38.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Aventure de l'art moderne. (dern. de 4): ''L'Abstraction''. Les Abstraits (Kandinsky, Mondrian, Malevitch, Paul Klee): création d'un univers de pensée où l'idée a autant de matérialité que l'objet.

22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:45 SPORT-DIMANCHE

23:00 CINÉ-CLUB
Les Mains d'Orlac. Film réalisé par R. Wiene, avec Conrad Veidt et Alexandre Saurina. Un pianiste célèbre, M. Orlac, a les deux mains coupées à la suite d'un accident de train. Un chirurgien réussit une greffe mais les mains d'Orlac sont maintenant celles d'un ancien criminel (All. 24, sous-titré).

24:05 FIN DES ÉMISSIONS

LUNDI

30 juillet

10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.

10:30 CLAK
Petit, grand.

10:45 LES CONTES DE LA RIVE
Delroy. ''Une longue promenade''.

11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''La Chaine haute fidélité'', avec Pierre Charest.

11:30 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

12:00 LES PIERRAFEU
''La Clef du succès''.

12:30 SUR DES ROULETTES

13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: lapin aux oignons et au thym, avec Françoise Sesé.

13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. ''Le célèbre sculpteur québécois Pierre Bourgault et l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé''. Cet artiste s'est vu confier par Parc Canada la réalisation d'une oeuvre sur le thème de ''L'Arrivée de Jacques Cartier''.

14:30 CINÉMA
Histoire d'un amour (Back Street). Drame réalisé par David Miller, avec Susan Hayward et John Gavin. Une modéliste rencontre un marin avec qui elle file un grand amour. Cet amour se complique puisque l'homme est marié et père de deux enfants. L'épouse n'accepte pas de divorcer. Elle provoque un accident mortel (USA 61).

16:00 ANIMAGERIE

16:30 PICOTINE

17:00 CIRQUES DU MONDE
''Le Cirque municipal de Budapest''

18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges-Emile Lapalme (2e de 6) Réal.: Jean Faucher

19:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. ''Le Retour du voyageur''

20:00 LES BRIGADES DU TIGRE
Série policière réalisée par Victor Vicas. Avec Jean-Claude Bouillon, Pierre Maguelon et Jean-Pierre Tribout. ''Ce siècle avait sept ans''. 1907

21:00 LES JORDACHE
D'après le roman d'Irwin Shaw.

22:00 ENTRE NOUS
Un jeune couple relate avec humour leur vie quotidienne.

22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Animateur: Normand Harvey.

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 COMMENT YUKONG DEPLAÇA LES MONTAGNES
Début.
Documentaires réalisés par Joris Ivens et Marceline Loridan. ''Impressions d'une ville: Shanghaï''.

24:00 CONTES DE CAMPAGNE
Marchandage (The Higgled). Film réalisé par Richard Martin, avec Keith Drinkel et Jane Carr. Un paysan vit des maigres profits réalisés par la revente des produits dont les fermiers veulent se débarrasser. Une veuve lui cède une partie de la production de sa ferme. Il est reçu à dîner et se voit offrir la main de la fille de la maison. Il croit à un piège.

MARDI

31 juillet

10:15 EN MOUVEMENT
Poitrine.

10:30 AU JARDIN DE PIERROT

10:45 TRIBULLE
La tortue.

11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Le Meuble''.

11:30 GRAINE D'ORTIE

12:00 LES PIERRAFEU
Fred se vente.

12:30 SUR DES ROULETTES

13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE

13:30 LE TÉLÉJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. ''L'usine de fond de panier''.

14:30 CINÉMA
L'Or de la Nouvelle-Guinée. Aventures réalisées par Lewis Foster, avec John Payne et F. Tucker. Un capitaine accepte d'aller chercher des perles pour le compte d'un escroc. Il tombe dans un guet-apens visant à le déposséder de son navire (USA 51).

16:00 ANIMAGERIE
''L'Ours'' (2e de 5).

16:30 GRUJOT ET DÉLICAT

17:00 L'ODYSSÉE
D'après le poème d'Homère.

18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Emile Lapalme.

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Le Secret de la mine abandonnée''.

20:00 COMMISSARIAT SPÉCIAL K1
À Hambourg, des policiers travaillent à résoudre des crimes. ''L'Impasse''.

21:00 PREMIÈRE PAGE
Anim.: Pierre Olivier.

22:00 PULSION
Animateur: Pierre Létourneau.

22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de **Second regard.** ''L'Itinéraire spirituel de Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle France''. Parallèle entre cet itinéraire et une marche de 32 milles, de Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, d'une durée de deux jours, effectuée par huit personnes. Rech. et texte: Gilbert Lévesque. Anim.: Myra Cree. Réal.: Roger Leclerc.

24:00 CINÉMA
Brève rencontre à Paris (The People)

MERCREDI

1 août

10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''

10:30 MINUTE MOUMOUTE

10:45 LES CONTES DE LA RIVE
Une Longue promenade.

11:00 MAGAZINE-EXPRESS

11:30 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
Le Piège.

12:00 LES PIERRAFEU
Vacances en Montagne.

12:30 SUR DES ROULETTES

13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: Pâté en croute.

13:30 LE TÉLÉJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière.

14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec des retraités radio-amateurs de Québec.

16:00 ANIMAGERIE
L'Ours - (3e de 5).

16:30 NIC ET PIC
L'Arche de Noé.

17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
''La baleine qui chante''.

18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges-Emile Lapalme (4e de 6).

19:00 TÉLÉJEANS
Magazine animé par Jacques Lemieux et Michel Mongeau.

19:30 BASEBALL DES EXPOS
Au Stade Olympique de Montréal, les Cubs de Chicago rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy.

22:00 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX

22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 PORTRAITS DE FEMMES
Le véritable amour selon des personnes représentant six générations.

24:00 CINÉMA
Boudu sauvé des eaux. Comédie réalisée par Jean Renoir, avec Michel Simon, Marcella Hainia, Jean Daste et Charles Granval.

JEUDI

2 août

10:15 EN MOUVEMENT
Le 3e Âge.

10:30 LES CHIBOUKIS
Les Chiboukis s'illuminent.

10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
La Lessive.

11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat''.

11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
''Le Monde étrange des coraux''.

12:00 LES PIERRAFEU
''Le Perroquet bavard''.

12:30 SUR DES ROULETTES

13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: fabrication de fromage blanc, avec Robert Dumais. Dépannage: nappe à partir de sacs de plastique, avec Philippe Roy.

13:30 LE TÉLÉJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières.

14:30 CINÉMA
Les Cinglés de la guillotine (Carry on Pimpernel). Comédie réalisée par Gerald Thomas, avec Sidney James, Kenneth Williams, Jim Dale et Dany Robin. Un noble anglais tente de sauver des têtes d'aristocrates de la guillotine pendant le Révolution française.

16:00 ANIMAGERIE
L'Ours (4e de 5).

16:30 LE MAJOR PLUM POUDING
L'Hôte tomate.

17:00 LE JEUNE FABRE
La Boule de cristal.

17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Rivière Africaine.

18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges-Emile Lapalme (5e de 6).

19:00 UNE ARCHE IMMOBILE
Gérald Durrell, directeur de zoo, nous fait comprendre la contribution essentielle du monde animal à l'équilibre écologique ''Un orang-outang, ça mange énormément''

19:30 QUI SONT-ILS?
Lucille Wheeler, skieuse

20:00 LES GRANDS FILMS
Mado. Drame réalisé par Claude Sautet, avec Michel Piccoli, Ottavia Piccolo, Charles Denner et Denise Filiatrault. Un financier spécialisé dans l'immobilier est mis au bord de la faillite par l'imprudence d'un de ses collègues qui se suicide (Fr. 76).

22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINÉMA
Vivre et laisser mourir (Live and Let Die)

VENDREDI

3 août

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE

10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.

10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
La Commande d'épicerie.

10:45 LES CONTES DE LA RIVE
Le Magicien (1re de 2).

11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''La Femme dans ses différents âges'', avec le Dr André Aubry. De 20-21 à 48 ans: cytologie annuelle et examen des seins. ''Les Maladies du rein''.

11:30 SERVICE SECRET
Voyage en Afrique.

12:00 LES PIERRAFEU
Le Petit étranger.

12:30 SUR DES ROULETTES

13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: conserves de poivrons rouges, avec Denise Allaire. Bricolage: lampe-quicaillerie, avec Pierre Claude.

13:30 LE TÉLÉJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke.

14:30 LES ATELIERS
De Toronto. Mme Charette enseigne les soins à domicile.

15:30 LE JARDIN DES ÉTOILES
Inv.: Emmanuelle: ''On n'a pas soif, on n'a pas faim'', ''Chanson d'autrefois'', ''Ceux qui n'ont jamais connu le bonheur'', ''Enfin'', ''Touche mes yeux'', ''Que l'av'nir vienne'', ''Le Reel facile'' et ''Et c'est pas fini''. Réal.: Gary Plaxton.

16:00 ANIMAGERIE
L'Ours'' (dern. de 5).

16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE
Texte: Paul Legault.

17:00 JO GAILLARD
Série réalisée par Christian-Jaque, avec Bernard Fresson, Dominique Briand, Gunter Meisner, Ivo Garrani et Patrick Prejean. 7e: ''L'Inconnu''.

18:00 CE SOIR NATIONAL ET RÉGIONAL

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges-Emile Lapalme (dern.).

19:30 HORS SENTIER
''La Ouananiche''. Anim.: Jean-Paul Arsenault. Réal.: Marcel Lamy.

20:00 À CONTREPOIDS
Jeu-questionnaire.

20:30 HORS SÉRIE
Jean-Christophe. Série réalisée par François Villiers, d'après Romain Rolland, avec Klaus Mario Brandauer, Dina Hinz, Andrea Rau et Evelyn Palek. 7e: La carrière de Jean-Christophe est au ralenti. Jacqueline hérite de son père et rêve pour Olivier d'une carrière d'écrivain. Celui-ci se consacre à l'enseignement des pauvres.

21:30 DOSSIER
Une histoire de la médecine (1re de 4). Dossier de Jean-Paul Aron et Marc Ferro réalisé par Jean-Louis Fournier. ''Les Sociétés devant l'épidémie: l'impuissance et la peur''. Un des problèmes auxquels sont confrontées les sociétés: le cataclysme de l'épidémie.

22:30 LE TÉLÉJOURNAL

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 CINÉMA
La Nuit de Saint-Germain-des-Prés. Policier réalisé par Bob Swaim, avec Michel Galabru et Mort Shuman. Un détective enquête sur une affaire de bijoux. deux suspects; un trompettiste et un peintre suréaliste, tous deux de St-Germain-des-Prés (Fr. 77).

24:45 CINÉ-NUIT
Harvey.

LES VA-NU-PIEDS

Fin du chapitre VII

D'après un roman écrit par Madeleine Laroche

Le pique-nique d'andouilles

Puis Mamie s'approcha et lui dit: Isabelle, conduit France à la maison et donne-lui un verre de limonade, elle a soif et les cruches ici sont vides.

Isabelle se sentait comme une biche aux abois. Jamais elle ne s'approcherait de cette apparition.

-J'veux pas.

- Voyons Isabelle, ne fais pas la sauvage. Et, se tournant vers les dames, Marie expliqua: elle est timide, elle ne voit pas souvent de petites filles....

- Allons, insista Tante Marianne, elle ne te mangera pas.

La sauvage se leva lentement. Sa petite robe était moins belle qu'elle était ce matin. Ses bas et ses souliers de cuir vernis semblaient franchement poussiéreux.

- Viens, dit-elle, et la tête basse, elle prit le sentier qui conduit à la maison. Avec l'arrivée de Miss Norah, l'ambiance changea subitement. Les conversations se ranimèrent, les rires étaient fréquents.

Miss Norah avait enseigné à l'école Kernevez pour plusieurs années. Envoyée par le ministère de l'éducation pour inculquer quelques notions de la grandeur du roi et de sa langue à ces petits rustiques papistes, elle fut vite charmée de l'intelligence, de la simplicité et du sens de justice de ceux-ci.

Peu après son arrivée, elle qui parlait le français avec un accent anglais, se plongea corps et âme dans une étude profonde du français. Si bien, qu'elle l'enseignait fort bien. Après son mariage à un Canadien de McCreary, elle continuait de visiter cette communauté bretonne qui ne cessait de l'intriguer.

- On devrait danser, proposa le Manec. Miss Norah, je vais vous montrer la gavotte.

Le père Mathieu sortit de sa poche un long harmonica et souffla quelques notes. Père Mathieu avait mis son paletot à queue. Sa tête blanche et sa longue barbe s'agitaient un peu et il commença.

Souben ar laisse (Soupe au Lait) Le Manec et Norah furent vite entourés par d'autres danseurs, et le Père Mathieu, oubliant ses soixante-dix ans, avançait, reculait, tournait tout en jouant sa musique. Médusés, les jeunes regardaient. Père Mathieu, les épaules courbées, les yeux presque fermés, la barbe comme une longue bavette blanche et les cheveux en bataille, pivotait, virevoltait toujours.

- Si ça continue, il va s'enrouler dans sa barbe et ses cheveux comme un chaton dans une pelote de laine, riait Gael Giroff.

D'un signe de Marie, les enfants Roux, avec leurs cousines et leurs cousins partirent chercher le goûter du soir. On trinqua durant ce temps et on chanta.

- "A la santé mon vieux", et "Chevaliers de la Table Ronde". Puis on mangea les grosses tranches de pain croustillantes, et le pâté savoureux. On but la limonade fraîche et la bière piquante. On fit honneur au gros gâteau au beurre.

Les enfants Giroff et Roux furent expédiés pour faire le "train". Les Bernier et les Mondoux s'excusèrent ainsi que Miss Norah. Les jeunes Féderek et Bréhal se décidèrent d'aller donner un coup de main au train. Le boulanger, "Deux-pouces-de-jambe", quitta avec regret. Il était temps d'aller coucher le bébé qui dormait déjà dans les bras de sa mère.

Il ne restait maintenant qu'une quinzaine d'adultes. Les conversations devinrent moins animées. On entendait les derniers chants du rouge-gorge, de l'alouette et du serin, et la tourterelle roucoulait doucement près de son nid. La rivière coulait, glissait, tantôt sombre, tantôt dorée au soleil couchant.

Michel alluma une flambée. C'était un prélude du programme rituel qu'ils suivaient année après année. On resserrait le cercle, et alors M. le Gros allait chercher l'accordéon recouvert de nacre et le présentait à sa femme. Michel prenait sa vieille Concertina et M. Boudria sa bombarde. Le père Mathieu: se lissait la moustache et la barbe pour dégager sa bouche. Inconsciemment, tout le monde se clairait la gorge. Ah! Pour une cornemuse, le plus pauvre des Bretons aurait donné son dernier sou pour l'entendre rien qu'une fois.

La jeune Mme Legros entamait la "Paimpolaise", et les autres musiciens en faisaient de même. M. Féderek qui possédait une fort belle voix, entonnait, et bientôt, les bois résonnaient de leurs mélodies. Ils chantaient des chansons vieilles comme la chère Bretagne, tour à tour ou tous ensemble; mais pour la pièce de résistance, ils avaient gardé la "Berceuse", l'hymne des Bretons. "Gousse, Gousse, dors, dors, belle Bretagne, bercée par la mer et le vent. Tes sombres montagnes, tes vertes vallées, qui rient au soleil, qui pleurent dans la pluie; tes filles et tes fils ne t'oublieront jamais.

Alors, les braves femmes sentaient un pincement au coeur, et laissaient couler leurs larmes. Elles pleuraient une jeunesse trop vite envolée, pour les enfants trop vite enterrés pour les pères et mères qu'elles ne reverraient plus.

- Allons, une chanson de Botrel, criait Féderek, qui, lui aussi, avait la gorge serrée. Et tout le monde chantait cette chanson joyeuse.

- Par le petit doigt lon-la-lon-laire.

Puis on dansa la gavotte à pas mesurés, et un menuet à pas cadencés. La lune se mirait dans la rivière quand on se décida à terminer la fête. Alors, avec des joyeux "Kenavo" on se quitta pour suivre le sentier sombre qui conduisait à la ferme.

Marianne pria son mari de partir sans elle.

- Je veux donner un coup de main à Marie, expliqua-t-elle. Michel partit avec son beau-frère, et les deux femmes restèrent pour ramasser les verres et pour éteindre le feu.

- Tu sais Marianne, dit Marie quand la corvée fut faite et qu'elles marchaient sur le chemin du retour, je m'ennuie du vieux pays, mais le Canada est beau aussi.

- Bien sûr, en été, mais en hiver?

- En hiver, il fait froid, mais le paysage est superbe. Et, n'oublie pas, c'est cet été court, bouillant d'une vie courte qui nous fait oublier l'hiver.

- Tu as raison, Marie.

Elles approchaient de la maison. Viens prendre une tasse de café, Marianne, je vais en faire.

- Non, merci quand même, tu devrais te reposer, Marie, tu en as déjà trop fait. Allons, bonsoir. D'un geste de la main elle marcha vers son chemin.

Marie entra dans la maison. Geneviève et Virginie lavaient encore la vaisselle. Michel et Yves causaient au coin de la table, et les trois petits gars, fatigués, heureux, se partageaient le restant d'une cruche de limonade.

- Où est Jean? demanda Marie.

- Il soigne les veaux, fut la réponse.

- Ah, et Isabelle, elle est couchée?

Geneviève et Virginie se regardèrent, les yeux effarés.

- Elle n'est pas avec toi, Mamie?

- Mais non, je croyais qu'elle était avec vous.

Toutes trois eurent la même idée. Sainte Mère du Ciel, la rivière! La maison se vida dans un instant. Tous dévalèrent la pente de la rivière en criant, "Isabelle, Isabelle!".

●

Les petites nouvelles

A propos du transport des grains dans l'Ouest

Les quatre ministres représentant les provinces de l'Ouest impliquées dans le transport du grain dans leur province respective, ont demandé à ce que soit mis en place un coordinateur national des grains auprès des autorités concernées.

M. Jim Downey, ministre manitobain de l'agriculture, a participé à cette réunion qui s'est tenue à Winnipeg le 4 juillet dernier. Cette conférence a permis aux ministres présents de discuter de leurs positions dans le but d'en arriver à un concensus dans le transport et la manutention du grain.

Une "ruée vers le lait"

Une "ruée vers le lait" a été organisée par le Bureau laitier du Canada pour promouvoir la consommation de lait nature à l'extérieur du domicile.

Une équipe de "chercheurs de lait" se déplacera à travers les trois provinces participantes; le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince Edouard, pour repérer les buveurs de lait. Ils se déplaceront à travers les restaurants, les parcs, les expositions et foires pour trouver environ 200,000 buveurs de lait susceptibles de gagner des prix évalués, au total, à $14,000. Dans Winnipeg, la promotion a commencé le 25 juin.



NOCES D'OR

Le 18 juin 1979, M. et Mme Fred S. Woodrow, du Foyer-Sainte-Agathe, à Sainte-Agathe-des-Monts, au Québec, ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage à Winnipeg. Mme Woodrow, née à Hartney, au Manitoba, est la fille du Dr. Fred Woodhull, le premier maire de cette ville. Pendant qu'elle poursuivait ses études de musique à Toronto, elle fit la connaissance de Fred Woodrow, originaire de Picton, Ontario, et ils se marièrent le 17 juin 1929. Ils passèrent de nombreuses années dans l'Arctique canadien, où M. Woodrow était observateur de météorologie et opérateur de radio.

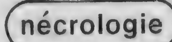
Pour fêter leurs noces d'or, le Chanoine John Moorhouse célébra une très belle cérémonie à l'église anglicane Saint-Aidan, au cours de laquelle M. et Mme Woodrow renouvelèrent leurs voeux réciproques, leur gendre et leur fille, M. et Mme Ralph Knight de Winnipeg, leur servant de témoins. Après le service, un dîner fut offert au Viscount Gort Motor Hotel. Etaient invités: la soeur de Mme Woodrow, Mme Winnifred Hamilton, ses trois cousines, Mlles Catherine, Mary et Helen Forrest, le petit-fils John Knight, Mme Elsie Konkle et M. et Mme Wulf Tolboom. Mme Woodrow ayant été l'organiste et sa fille demoiselle d'honneur au mariage arctique de M. et Mme Tolboom, Wulf proposa un "toast" en l'honneur des hôtes, et régala tous ceux qui étaient présents en évoquant la vie dans le grand nord au bon vieux temps. M. et Mme Woodrow sont retournés à Sainte-Agathe en emportant maints heureux souvenirs.

Exposition de photos au Centre

L'été correspond à la période des rêves et de l'évasion. Ce thème de "rêveries en couleurs" fait l'objet d'une exposition de photographies de l'Office national du film, au Centre culturel franco-manitobain.

Depuis le 10 juillet, jusqu'au 10 août, les photographies en couleur sont exposées pour le plus grand plaisir des yeux. Ces photos représentent la flore, la faune, des bateaux, des arbres, des champs et une multitude de visions de l'été canadien.

Les 169 photographies sont l'oeuvre de 45 photographes canadiens qui ont su traduire tout le charme et la vivacité de la nature. Une exposition à voir absolument.



Mme Marie-Eugénie RUEST (née LAVOIE)

Le samedi 14 juillet 1979, au Repos Jolys de Saint-Pierre, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Marie-Eugénie Ruest de Saint-Pierre-Jolys.

Des prières, suivies de la messe de Requiem, célébrée par Mgr Omer Robidoux de Churchill, furent récitées à 19 h 30 le 16 juillet en l'église de Saint-Pierre-Jolys.

Mme Ruest laisse dans le deuil sept filles, Mme Albert Robidoux (Thérèse) de Saint-Pierre-Jolys, Mme Fernand Saint-Laurent (Béatrice) de Rimouski, Québec, Antonia, Marie-Marthe, Simone des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, Mme Amie Guichon (Alice) de Saint-Boniface, Mme Maurice Lacroix (Annette) de Saint-Pierre-Jolys; un fils, Alphonse, de Saint-Pierre-Jolys; 34 petits-enfants, 68 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Elle fut précédée dans la tombe par son époux Philippe Ruest en 1964, par deux fils, Lionel et Marcel, et une fille, Mme Rose Guenette.

La Chapelle funéraire de Saint-Pierre-Jolys (Loewen) était en charge des arrangements.

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Les petites annonces

À LOUER - NORWOOD FLATS - Appartement nouvellement décoré, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, cuisinière et réfrigérateur inclus. $245.00. Libre le 1er août. Composer 247-3825, ou 233-3221.
16-748-17 C

À LOUER - Appartement de 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, véranda. Garage si désiré. Séchoir inclus. Entrée privée. Récemment rénové. Libre le 1er août. Composer 247-9221.
16-747-17 C

À LOUER - NORWOOD — Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. $375.00 par mois. Un côté libre le 1er septembre, et l'autre le 1er octobre. Composer 256-4253 le soir.
16-741-17 C

À LOUER - PLAGE ALBERT - Chalet rustique, 2 chambres à coucher, grande cour. Assez près de la plage. Libre immédiatement. Téléphonez à Maurice au 257-5691.
16-744-17 C

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 2 chambres à coucher, grand salon, grande cuisine et buanderie. Le tout au 1er étage. Entrée privée. Chauffage, électricité et place de stationnement pour une voiture, inclus. Libre le 1er août. Composer 247-6101 après 18 h 30 ou 1-878-3243.
14-714-14 JNO

À LOUER - SAINT-NORBERT - HOUDE DRIVE - Nouveau "townhouse", 3 chambres à coucher. Tapis au salon et dans escalier. Cuisinière et réfrigérateur inclus. $275.00 par mois. Libre immédiatement. Composer 339-8705 ou 774-3491 et demander M. ou Mme Riesen.
10-660- JNO

À LOUER - RUE AULNEAU - Appartement de 1 chambre à coucher, complètement meublé. Pas de place de stationnement. Libre le 1er août. Composer 247-6138 après 18 heures.
16-737-17 C

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 2 chambres à coucher au 2e étage d'un duplex. Près de toutes les commodités. $200.00 par mois, chauffage et eau inclus. Libre le 1er septembre. Composer 257-9412.
17-759-JNO

À LOUER - 371 DES MEURONS - Appartement de 1 chambre à coucher. Libre le 1er ou le 15 août. Composer 233-0952.
17-758-17 C

À SOUS-LOUER - 1006 ARCHIBALD - Appartement de 2 chambres à coucher. Propre et ensoleillé. $232.00 par mois, tout compris. Composer 233-8020 entre 17 et 18 heures.
16-740-17 C

À LOUER - PLAGE ALBERT - Joli chalet de 2 chambres à coucher, seulement 7 ans. Nouvelles armoires de cuisine, nouvel évier en acier inoxydable, eau chaude et froide, fournaise au gaz propane sous pression, complètement isolé, récemment peint à l'extérieur. Une valeur formidable au prix de $21,000., $3,000 comptant et solde au vendeur. Veuillez composer 475-9988.
17-761-17 C

MAISON À VENDRE - SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES - 192, rue Saint-Alphonse (très paisible), à trois minutes de marche de l'église, banque, magasins, bureau de poste et clinique. Sous-sol complètement fini, pourrait être loué. Terrassement complété, remise à tout usage. Il faut voir ça! Prix modique! Composer 422-8237.
17-756-17 C

À VENDRE SUR BEAU LOT DE 127' x 145' DANS VILLAGE DE LORETTE, EN FACE DE L'ÉGLISE - Maison de 1 1/2 étage. Une belle occasion pour commencer une entreprise de son choix. À VENDRE AUSSI - Sur chemin Dawson - lot de 140' x 132'. Une bonne occasion de débuter dans un commerce de votre choix. Composer 256-2492, ou écrire au: 33, baie Westmount, Winnipeg, Manitoba R2J 1Y7.
16-732-18 C

À LOUER - Grande chambre complètement meublée. Libre le 1er août. Composer 233-6530.
17-762-17 C

À VENDRE - SAINT-MALO - Maison de 3 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salle familiale avec foyer en brique, garage attenant. Libre immédiatement. Valeur: $60,000. Offre raisonnable sera acceptée. Pas d'agent. Composer 347-5275.
15-727-17 C

VENTE PRIVÉE - COUR SEMBLABLE À UN PARC - SAINT-JEAN-BAPTISTE - Enrion 39 milles au sud du périmètre. 80 acres de bonne terre à grain avec bâtiments. Valeur: $100,000. Vendrait pour $79,900. Belle cour privée entourée d'une variété d'arbres, y compris sapins, bouleaux-pleureurs, oliviers, arbres fruitiers, etc. Deux petits lacs, fontaine et rocher de fleurs. Bonne maison solide révovée, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer "Franklin" auto-port et atelier de travail, patio de style Hawaïen avec chalet, cuisinière à bois, armoires avec évier, et table. Bonne étable ancienne. Aucun danger d'inondation. Cet emplacement doit être vu pour être apprécié. Composer 1-746-8898, ou 233-5127. Pas d'agent.
16-753-17 C

VENTE PRIVÉE - Belle propriété de campagne située au sud-est de Saint-Boniface, à 5 minutes de la ville. Bungalow de 3 chambres à coucher sur beau lot paysagé de 1.4 acre. Grand jardin. Garage pour 3 voitures. Taxes très raisonnables. $69,900. Composer 269-1178.
17-754-17 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - 526, rue de la Morénie. Maison familiale, trois étages - $55,000. Composer 233-6989.
16-743-JNO

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

VENTE PRIVÉE NORWOOD - Maison de revenu ou pour famille seule. Près autobus, écoles, église, hôpital. $26,000. Composer 233-0497 après 17 heures.
17-757-17 C

PERSONNE DE LANGUE ANGLAISE désire converser en français avec une autre personne, un ou deux soirs par semaine, et accepterait de se rendre chez cette personne. Composer 453-4649.
15-722-17 C

VENTE PRIVÉE - Bungalow de 2 chambres à coucher. Lot d'environ 2 acres entourés d'arbres et avec voie d'accès au ch. no 15. Prix: $19,900. Composer 247-3566, ou 942-3924.
14-715-JNO

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
13-699-JNO

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - Maison de 2 chambres à coucher, salon, cuisine. Prix: $18,500. Composer 261-8286 ou 233-2195.
16-739-17 C

À VENDRE - Antiquités: chaise longue et berceuse recouvertes de tissus vert émeraude; table de salle à manger et 6 chaises en pin; ensemble de pots de chambre (10 morceaux) dans des tons de rose avec bordure en or. Composer 489-8747.
17-763-17 C

À VENDRE - SAINTE-AGATHE - Plusieurs lots dans nouveau développement. Prêts pour le raccordement de la tuyauterie d'eau et d'égouts, (bientôt électricité et cables téléphoniques sous terre). Composer 1-882-2203.
16-751-17 C

• • •

ASSUREURS



Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES


Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
247-8434 Georges 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CÉNERINI
BUREAUX A:
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319



PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

Lionel Aquin
RÉPARATION
de toute marque de machines à coudre
Tél.: 233-2940
271, boul. Provencher,
Saint-Boniface

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Sheen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

• Service de grues • Transport de machinerie
• Livraison de produits en béton
PUTT'S TRANSFER
Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EDGAR DUSABLON, de la ville de Estevan, en Saskatchewan, cultivateur, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des sousignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 25 août, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois de juillet, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

est à la recherche d'un(e)

spécialiste de musique

pour enseigner à mi-temps au niveau élémentaire dans l'école d'immersion.

Date d'entrée en fonction: septembre 1979.

Prière de vous adresser à:

Madame Winnifred Voigts
Coordinatrice du programme de Musique
Division Scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
SAINT-BONIFACE (Manitoba)
Téléphone: 253-2681

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un

CHEF DE SERVICES

Responsable du maintien

Qualifications requises:
- connaissances en comptabilité
- gestion du personnel

Salaire à négocier.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, avant le 31 juillet à:

Chef de services
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface
R2H 0G7

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan



recherche un(e)

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF(VE)

Le (la) candidat(e) sera responsable du travail de secrétariat du Directeur-général et du Coordonnateur de Rapprochement. Ceci exige que le (la) candidat(e) devra assister en fonction de secrétaire aux réunions mensuelles du Bureau de direction ainsi qu'aux réunions du Conseil d'administration.

Exigences:
- doit être qualifié(e)
- connaître le milieu fransaskois
- connaissance des deux langues officielles
- lieu de travail: Régina
- expérience (préférée).

Salaire:
Selon échelle salariale de l'ACFC.

Entrée en fonction le 1er août.

Faites parvenir votre demande avec références le plus tôt possible à:

Florent P. Bilodeau
Directeur général
2604, rue Centrale
Régina, Sask.
S4N 2N9



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

DEMANDES DE NOUVELLES STATIONS MF PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA DEUXIÈME ÉTAPE DE LA POLITIQUE MF

Dans son Avis public du 18 avril 1979, le Conseil a déclaré entre autres ce qui suit:

"... le Conseil ne lancera pas d'autres appels de demandes de licences MF privées, dans le cadre de la deuxième étape de sa politique MF, avant la fin de la présente année."

Le Conseil n'avait **pas** l'intention d'étendre cet avis public aux demandes de licences provenant d'entreprises de radiodiffusion voulant exploiter des stations MF de faible puissance. Comme ces dernières ont une puissance de 50 watts ou moins et une antenne HEASM de 60 mètres ou moins ou l'équivalent, et diffusent sur des canaux non répartis, elles ne bénéficient d'aucune protection ni au Canada, ni dans les autres pays. Par conséquent, ces canaux MF à faible puissance n'affecteraient pas le projet à long terme d'extension des services radiophoniques du réseau de la Société Radio-Canada.

Les critères techniques relatifs aux canaux MF de faible puissance sont précisés dans les procédures nos 14 et 15 du ministère des Communications sur la radiodiffusion.

Par conséquent, le Conseil est prêt à étudier les demandes d'entreprises voulant exploiter des stations de radiodiffusion MF de faible puissance qui respectent les procédures sur la radiodiffusion susmentionnées à la condition de recevoir le certificat technique du ministère des Communications relatif à ces propositions.

OTTAWA
le 16 juillet 1979

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

LA frr

DEMANDE UNE PERSONNE POUR LE POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT -SECTEUR DES CLUBS D'INVESTISSEMENTS

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes:

* Agit comme consultant et personne-ressource auprès des clubs d'investissements qui existent déjà et auprès de groupes ou d'individus intéressés à former de nouveaux clubs;

*Agit comme agent de liaison auprès des clubs et des commerçants intéressés pour assurer la collaboration entre eux afin d'accomplir des projets communs;

*Collabore avec les organismes financiers en place à l'élaboration de projets de développement;

*Collabore avec le comité consultatif en économie pour identifier, évaluer et assurer la continuité des projets en cours;

*Assure une liaison étroite avec les autres permanents qui travaillent dans le domaine du développement économique. Doit travailler de façon très étroite avec l'agent de développement des clubs d'investissements déjà en place;

Qualifications requises:

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;

- Capacité de travailler en équipe;

- Bonne connaissance du système économique, y inclus le secteur coopératif;

- Bonne connaissance des organismes financiers existants et des programmes gouvernementaux pour le développement économique;

- Faisant preuve d'initiative et de bon jugement.

Salaire:

$20,000 - $26,000, selon la formation et l'expérience.

Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145,
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

Entrée en fonction:

le 15 août ou plus tôt si possible.

Veuillez faire parvenir, avant le 3 août 1979, votre curriculum vitae à: **Mme Marie Jubinville,**
Directrice générale,
Société franco-manitobaine,
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LOUISE TURENNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, mécanographe.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 31e jour du mois d'août, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de juillet, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan

recherche un(e) candidat(e) pour la fonction de

IMPRIMERIE-ENTRETIEN

Ceci est un nouveau poste. La personne sera responsable de toute l'imprimerie du bureau central. En plus le (la) candidat(e) aura à s'occuper de l'entrée et de la sortie de colis et de matériel d'imprimerie ainsi que du bon entretien de l'édifice.

Exigences:
- personne responsable
- expérience non-requise
- bonne connaissance des deux langues officielles, un atout.

Salaire: à être négocié.

Entrée en fonction le 1er août.

Faites parvenir votre demande avec références le plus tôt possible à:

Florent P. Bilodeau
Directeur général
2604, rue Centrale
Régina, Sask.
S4N 2N9

PROGRAMME DE RÉDUCTION DES TAXES SCOLAIRES POUR LES PENSIONNÉS.

Le gouvernement du Manitoba réduira, encore une fois, les taxes scolaires des pensionnés jusqu'à $100.00 lorsque le montant des taxes sera plus de $375.00

Pour être qualifié vous devez être propriétaire de la maison que vous habitez. Vous devez aussi être âgé de 65 ans ou vivre, presque en totalité du revenu de votre pension. Pour bénéficier de cette réduction vous devez en faire la demande.

Pour faire la demande, téléphoner pour obtenir une formule au bureau des services des taxes du Manitoba "Manitoba tax assistance office". Si vous avez reçu l'assistance aux pensionnés l'année dernière, vous recevrez automatiquement, la formule par courrier. Par ailleurs, il vous est possible de remplir votre formule de demande à votre municipalité régionale lors du paiement de vos taxes de propriété.

Veuillez, s'il vous plaît, faire parvenir votre formule au moins 2 semaines avant la date d'échéance du paiement de vos taxes. La date limite pour les demandes de réduction est le 15 novembre 1979.

Pour plus d'informations, s'il vous plaît, veuillez vous adresser à:

The Manitoba Tax assistance office
Room 309, Norquay Building
401 York Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 0P8

Pour téléphoner gratuitement, si vous habitez en dehors de Winnipeg, composer 0 pour l'opérateur et demander Zenith 3-6400.

Le Conseil des écoles
séparées du district de Geraldton
et du District North of Superior
requiert
pour septembre 1979
des professeurs:

Ecole St-Brigid, Nakina, Ecole St-Joseph, Geraldton, Maternelle & Jardin Primaire - Junior - Intermediaire Primaire & Junior.

Prière d'adresser les demandes accompagnées de toute information pertinente à la personne suivante:

Sr. J. Walser, Principal,
Ecole St-Brigid,
Nakina, Ontario.
Tél.: 807-329-5324

Le directeur de l'école St-Joseph, M. U. Belisle, sera disponible pour rencontrer les candidats du 9 au 12 août à l'adresse suivante:

Big Buffalo Motor Court,
Whiteshell Forest Reserve,
Manitoba. (90 milles à l'est de Winnipeg)

Salaires:
Min. A1 - $14,968. Max. A4 - $26,232.



Ville de Winnipeg
Service
de bibliothèque

Bibliothèque publique de Saint-Boniface
Offre d'emploi: bibliothécaire 1er degré

C'est un travail professionnel de bibliothécaire pour débutant, qui consiste à aider à la bonne marche d'une grande succursale; avec références équivalentes à un diplôme de bibliothécaire. **Le candidat devra** avoir un diplôme de bibliothéconomie approuvée par la "Canadian Library Association" avoir un baccalauréat ou une maîtrise en bibliothéconomie (B. Bibl. ou M. Bibl.) et devra être bilingue.

Salaire: $619.00 - $691.00 par quinzaine.
Les candidatures doivent être adressées à:

Mlle L. Freynet Directrice
Bibliothèque publique de Saint-Boniface
255, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0J1

LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DE LA SASKATCHEWAN
Recherche un secrétaire-gérant

Le candidat doit posséder une bonne connaissance de la philosophie coopérative; une bonne compétence et connaissance de l'administration des Caisses populaires; une bonne connaissance des rouages administratifs d'organismes coopératifs; devra avoir de l'aptitude pour travailler en groupe; être apte à voyager à travers la province.

Lieu de travail: Régina.

Salaire à négocier selon qualifications et compétence.

Toute information sera confidentielle.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 5 août 1979, à:

Paul Rivière
43 Rainy Court
Saskatoon, Sask.
S7K 4G1
Tél.: (306) 665-2496



LOT DONNANT SUR LA RIVIÈRE
Ferme pour passe-temps - 7 acres avec beaux arbres et grand jardin près du village de Saint-Malo, plus bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher, eau courante, garage, étable et autres bâtiments. Prix: seulement $50,000. Pour plus de renseignements, téléphonez à A.J. Desaulniers au 233-5874 ou à Nu-World Realty au 774-4471.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

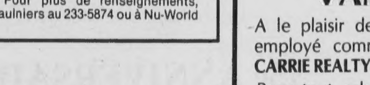
Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3366

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 **256-2564**
Personnel tout à fait expérimenté



HUBERT VAN DRIKEN

A le plaisir de vous annoncer qu'il est employé comme agent immobilier par **CARRIE REALTY, 168, rue Marion.**

Pour tout achat ou vente de propriété, n'hésitez pas à lui téléphoner, **bur.: 233-1999 ou rés.: 222-1265.**

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498



NORWOOD **EXCLUSIF**
Nouveau sur le marché! Joli bungalow de 2 chambres à coucher, très bien situé sur lot de 50 pieds bien paysagé. Comprend salon encaissé avec foyer ouvert, salle à manger, cuisine moderne, sous-sol complet avec salle de loisirs et chambre à coucher supplémentaire. Garage simple attenant et à l'épreuve du feu. En très bon état et prêt pour votre inspection.

174 EUGÉNIE **$54,900**
Propriété d'un très bon revenu. Comprend 4 appartements privés. Plus de 2,000 pieds carrés et sous-sol complet. Construction unique avec bon potentiel.

OFFRES! OFFRES! OFFRES!
TRANSCONA
Une excellente occasion d'acheter cette maison très moderne! Bien construite. Maison de 2 appartements avec escalier en spirale allant au 2e étage, 3 plomberies. Garage double attenant et d'autres commodités.

NORWOOD **$34,900**
Maison de 1 1/2 étage bien située près de toutes les commodités. Comprend 3 chambres à coucher, salle à manger, garage attenant. Idéale pour les besoins de votre famille.

SAINT-BONIFACE **$32,500**
Bonne propriété de revenu comprenant 2 appartements. Bien située, sur beau lot.

SAINT-BONIFACE
Si vous désirez un bon bâtiment pour entreprendre un commerce sur le boulevard Provencher, zoné C2, appelez-nous.

Si vous désirez vendre votre maison, laissez-nous vous aider - Nous avons de bons clients.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, - 233-7963

LORETTE, MAN. **383 RUE MAIN**
Grande maison de famille située dans une cour paysagée d'environ 1 acre et semblable à un parc. Comprend 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, amplement d'armoires, cuisinière et réfrigérateur, immense salon et salle à manger de même dimension, atelier attenant, allée de voiture à l'avant et conduisant à un garage simple. Beaucoup d'autres commodités. Pour plus de détails, téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963, ou 284-6458.

SAINT-BONIFACE **RUE DESCHAMBAULT**
Maison de 1 3/4 étage, 3 chambres à coucher. Comprend grands salon et salle à manger combinés, cuisine de famille avec amplement d'armoires, salle de loisirs finie, plomberie supplémentaire au sous-sol, buanderie avec évier et beaucoup d'armoires. Garage double. Près des écoles et des commodités de Saint-Boniface. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963, ou au 284-6458.

SAINT-BONIFACE **"SIDE BY SIDE"**
On demande seulement $34,900. Localité de choix pour toutes les commodités du vieux Saint-Boniface. Chaque côté comprend 2 chambres à coucher au 2e étage, grande cuisine et salon, fournaise et réservoir à eau chaude individuels. Situé sur grand lot clôturé. On demande un prix pour vente rapide. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963, ou au 284-6458.

SAINTE-ANNE, MAN. **SEULEMENT $48,000**
Bungalow de 4 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bains, garage double de dimension au-dessus de la moyenne et comprenant un atelier de travail clos, grand lot supplémentaire. Aussi, dans le village de Sainte-Anne, lot de construction de 1 acre avec tous les services publics. Seulement $13,500. Téléphonez à Mme Al Forest au 233-7963, ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

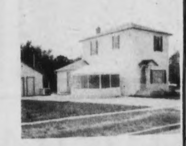
BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys

VENEZ À SAINT-PIERRE CONSTATER LES PRIX RAISONNABLES DES PROPRIÉTÉS



SAINT-PIERRE - Deux milles du village, sur chemin pavé - 13 acres avec beau bungalow de 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, salle de loisirs. Puits artésien. Garage double.

SAINT-PIERRE - Propriété de 4 acres donnant sur la rivière. 1 1/2 mille du village. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, draperies, lave-vaisselle, foyer, salle de loisirs. Garage double complètement fini.



SAINT-PIERRE - Libre immédiatement - Maison de 3 chambres à coucher, sur beau grand lot paysagé. Machine à laver, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur et draperies inclus. Grand garage. Seulement $31,900.

PLAGE DE SAINT-MALO - Beau chalet de 3 chambres à coucher, isolé et air climatisé. Sur beau grand lot boisé.